

1921-1971 50 ans Charmilles

LE TRIO

50 ans Charmilles

Charmilles – Motosacoche – SEC

Rue de Lyon - Châtelaine - Acacias - Annemasse

7 mai 1971

COMPTE RENDU

du cinquantenaire « Charmilles »

Sommaire

2

Editorial : Et maintenant...

3

Cinquantenaire du groupe Charmilles :
1921 - 1971.

4

Journée du 5 mai :

— Allocution de bienvenue de M. Paul
Waldvogel.

8

— Discours de M. Ernest Brugger.

10

— Discours de M. Henri Schmitt.

12

— Discours de M. Etienne Junod.

14

— Allocution de M. Jean Jorand.

16

Journée du 7 mai :

— Allocution de M. Paul Waldvogel.

17

— Allocution de M. Severino Maurutto.

19

Journées sportives : Concours de tir du
Jubilé.

20

Club de haute montagne.

21

Basket-ball — Triophil.

22

Football.

23

Rallye Motosacoche.

24

La réévaluation du franc suisse.

25

Convention de la paix et formation pro-
fessionnelle complémentaire.

26

Communiqué de la direction.

27

Le rendez-vous du personnel.

Mile stones of CHARMILLES

1861 Heating equipment (Staib&Cie)

1899-1983 Oil-fired burners (Cuenod S.A.)

1905 Foundation of Motosacoche S.A.

1905-1983 Internal combustion engines (Motosacoche S.A)

1906 Staib&Cie becomes Picard & Pictet.

1906-1920 Pic-Pic cars (Picard&Pictet)

1921 Picard & Pictet becomes Ateliers des Charmilles S.A.

1921-1981 Water turbines (Ateliers des Charmilles S.A)

1937 Ateliers des Charmilles S.A absorbs Motosacoche S..A.

1943 Ateliers des Charmilles S.A. purchases Cuenod S.A.

1960-1970 Equipment for the nuclear industry

1965-1975 Electro-chemical machining

1983 Georg Fisher purchases the machine tools activity
of Ateliers des Charmilles S.A. and establishes
Charmilles Technologies S.A.

1990 Charmilles Technologies bought Nassovia

1996 Georg Fischer acquires a majority share of the capital
of our swiss competitor AGIE to create a holding:
AGIECHARMILLES S.A.

L

es fêtes de notre cinquantenaire sont maintenant derrière nous.

Le personnel a été associé dans une très large mesure à ces manifestations et — je dois le dire — les réactions qui me sont parvenues ont été très positives et favorables. Le 7 mai 1971 a été, entre autres, un jour de fête pour les membres de notre personnel. Mais chaque fête comporte non seulement des réjouissances humaines et matérielles, mais aussi un côté profond, évolutif. Le 7 mai 1971 doit donc avoir pour nous *aussi* une signification plus profonde.

Comme je l'ai dit dans le TRIO du Jubilé : 50 ans dans la vie d'un homme c'est une époque déjà importante. C'est le moment — si tout s'est bien passé — où l'homme peut s'appuyer sur une solide expérience d'où découle forcément une certaine assurance, une certaine sagesse, un certain bon sens. Dans une communauté c'est pareil ; nous voulons donc espérer que nous avons atteint, en tant que commu-

nauté et aussi en tant qu'individus, ce stade de connaissance et de sagesse, de bon sens, dont nous pouvons et devons être les bénéficiaires.

Ceci ne dépend toutefois ni des festivités offertes, ni des gratifications reçues, ni même des commissions de personnel (sans vouloir diminuer en quoi que ce soit leurs mérites), de la Convention de paix dans la métallurgie ou de certains événements récents — mais *essentiellement et presque exclusivement de notre faculté de faire preuve de bonne volonté et de compréhension* vis-à-vis de nos collègues et de leurs problèmes, vis-à-vis de nos subordonnés et de leurs aspirations, vis-à-vis de nos supérieurs et de leurs responsabilités...

Ainsi se créera cette fameuse « AMBIANCE » si recherchée mais si peu souvent réalisée, car, hélas, l'homme est ainsi fait : en général chacun ne pense qu'à lui et d'abord à lui et ses améliorations personnelles il ne

les voit surtout qu'à travers « l'autre » qui *lui* devrait commencer à donner le bon exemple.

50 ans CHARMILLES : nous sommes maintenant des « adultes » et voulons penser et agir comme tel et en hommes sages et avisés. Si les fêtes du cinquantenaire, si joyeusement passées et dont nous vous donnons ici quelques échos, nous facilitent cette prise de conscience — alors elles auront servi à quelque chose, elles auront atteint un de leurs buts... Ce qui ne nous empêche pas de nous réjouir sincèrement de nos réalisations, tout au contraire !

Et le fait qu'une très grande majorité de notre personnel ait suivi l'appel lancé par la direction me fait espérer que vous êtes aussi conscient de ce problème et que vous êtes d'accord avec moi.

RENDEZ-VOUS LORS DU PROCHAIN JUBILÉ !

M. M.

Cinquantenaire du groupe Charmilles 1921-1971

B

ien que le temps qui efface toute chose ait commencé à faire son œuvre, il n'est pas trop tard pour établir une relation des cérémonies qui ont marqué la célébration des fêtes du cinquantenaire du Groupe Charmilles. Durant les quatre jours qu'elles durèrent (les mercredi 5, jeudi 6, vendredi 7, samedi 8 mai) le ciel nous gratifia d'un temps magnifique et d'un soleil resplendissant.

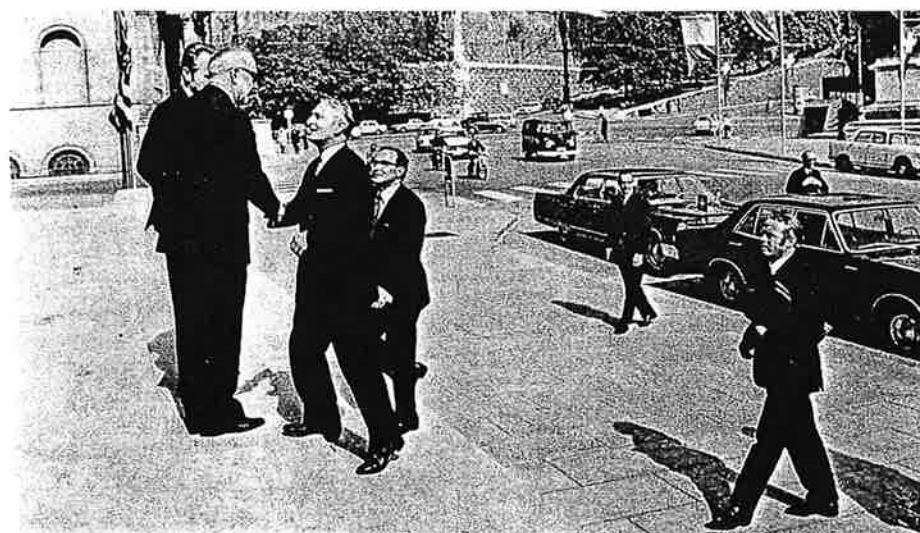
L'après-midi du *mercredi 5 mai*, le Conseil d'administration, la direction et les cadres supérieurs de nos entreprises reçurent au Grand Théâtre de Genève leurs invités accourus de toute la Suisse, entourés de divers magistrats fédéraux, cantonaux et municipaux ainsi que de quelques parlementaires.

Cette cérémonie était placée sous la présidence d'honneur effective du chef du Département fédéral de l'économie publique, M. Ernest Brugger, conseiller fédéral. Après une allocution de bienvenue de notre président, M. Paul Waldvogel, nous eûmes le plaisir d'entendre des discours de M. Ernest Brugger, conseiller fédéral, de M. Jean Jorand, au nom du personnel du Groupe Charmilles, de M. Etienne Junod, président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (Vorort), et pour clore, de M. Henri Schmitt, vice-président du Conseil d'Etat genevois. Cette cérémonie fut agrémentée d'un divertissement musical par un ensemble de musiciens de l'Orchestre de la Suisse romande sous la direction de M. Jean Meylan.

Cette imposante cérémonie fut suivie d'un dîner à l'Hôtel Intercontinental, soirée des plus agréables au cours de laquelle nos hôtes eurent l'occasion de faire plus ample connaissance avec nos administrateurs et nos cadres supérieurs.

Arrivée des autorités devant le Grand Théâtre.

M. Paul Waldvogel, président, administrateur-délégué accueille M. Ernest Brugger, conseiller fédéral.



Le lendemain, *jeudi 6 mai*, nos hôtes ainsi que les autorités furent invités à visiter nos usines de Genève et d'Annemasse, et à assister à des démonstrations et explications données par nos collaborateurs aux points les plus intéressants. L'ensemble de ces démonstrations était bien organisé de sorte que nos hôtes nous quittèrent à la fin de l'après-midi se déclarant enchantés de leur séjour à Genève et de ce que nous leur avions montré.

Le *vendredi 7 mai* était une journée chômée et payée pour le personnel de toutes nos usines; elle leur permit de faire visiter les ateliers et bureaux à leurs familles, parents et amis.

Grâce à l'enthousiasme et au zèle de nos collaborateurs, cette journée, comme les

deux précédentes, fut une parfaite réussite, et nous avons vu avec plaisir tout l'intérêt que prenaient les jeunes et les moins jeunes à voir où travaillait leur père ou leur époux, ou leur...

Le soir de ce même jour, un grand banquet réunit au Palais des expositions les membres de notre personnel et leurs invités, soit 3200 personnes : c'est le plus grand banquet qui ait jamais été organisé à Genève ; aussi sommes-nous particulièrement reconnaissants au restaurateur qui l'assurait d'avoir réussi à nous servir un excellent menu.

La soirée fut agrémentée d'une allocution de notre président, M. Paul Waldvogel, puis d'une allocution de M. Severino Maurutto, au nom du personnel ; durant tout le dîner suivirent des attractions de music-hall, présentées par Colette Jean. Après le banquet fut tirée la tombola gratuite comptant de nombreux prix très intéressants, le premier étant une automobile Renault 4L, dont l'heureux gagnant fut un collaborateur de l'usine d'Annamasse, M. Donche.

Cette soirée se termina par un grand bal.

La dernière journée, celle du *samedi 8 mai*, était consacrée à des joutes sportives entre les diverses sociétés existant au sein du Groupe Charmilles. C'est ainsi que le matin eurent lieu au stade de Champel des matches de basket-ball ; l'après-midi vit la finale d'un tournoi de football entre les diverses équipes de nos usines au stade de Varembe. L'équipe gagnante fut celle de la Société des équipements Charmilles à Annemasse. Nos tireurs au petit calibre avaient aussi organisé un concours ainsi que nos « pétanqueurs ». Et les « vrais de vrais » s'en allèrent explorer le Salève ; pour les récompenser de leur grand courage on leur servit un succulent repas « là-haut sur la montagne »...

Les festivités se terminèrent donc dans la joie et par beau temps ce samedi 8 mai et — il est heureux de le constater — à la satisfaction de tous.

A l'occasion de ce cinquantenaire, le Conseil d'administration et la direction de notre Société se sont montrés généreux, puisque, indépendamment des réjouissances, banquets, prix attribués aux groupements sportifs, il nous a été distribué d'importantes gratifications dont le montant était basé exclusivement sur les années de présence de chacun dans les usines du Groupe Charmilles. Un grand merci à la direction et à tous ceux et toutes celles qui, sans ménager leur peine, ont permis la magnifique réussite des cérémonies et festivités de ce cinquantenaire.

Journée du 5 mai

**Allocution de bienvenue
de M. Paul Waldvogel
président, administrateur-délégué
des Ateliers des Charmilles S.A.**

*Monsieur le conseiller fédéral,
Messieurs les conseillers d'Etat,
Mesdames et Messieurs,*

N

otre entreprise est heureuse et fière de saluer, à l'ouverture de sa cérémonie de 50^e anniversaire, une assistance aussi brillante. C'est vous, Mesdames et Messieurs, nos invités, qui donnez à notre fête tout son éclat.

Mes premiers propos s'adresseront à vous, Monsieur le conseiller fédéral, qui avez accepté d'assumer la présidence d'honneur de notre manifestation, ce dont nous vous remercions très sincèrement, et aux représentants des Autorités fédérales.

Nous avons conscience d'être des partenaires difficiles et nous en excusons auprès de vous. Foncièrement attachés à un système économique libéral dans lequel nous voyons l'artisan de notre prospérité industrielle, nous savons nous défendre âprement quand, ce que nous avons tendance à dénommer une « déviation » de Berne, menace nos intérêts. Et nous sommes encore pleins de réticence lorsque, d'aventure, Berne fait mine de nous aider. Mais l'important est que, même en une période de mutations aussi rapides et profondes qu'aujourd'hui, nos institutions politiques continuent à bien fonctionner. Si la démocratie est un « régime de participants », force est bien de constater que vous nous faites participer effectivement aux décisions économiques de la Confédération.

C'est le privilège d'un anniversaire de bloquer pour quelques instants les pendules qui règlent heure après heure notre activité professionnelle et de nous permettre ainsi, durant cette pause, de dire notre reconnaissance à nos amis de l'administration fédérale pour leur compréhension à notre égard dans les questions politiques et pour les commandes dont ils nous honorent.

J'ai parlé, Monsieur le conseiller fédéral, des difficultés que nous vous causons comme industriels. Mais les choses se



corsent si j'ajoute que nous sommes des industriels genevois, car nous mettons une espèce de coquetterie à faire de Genève un cas spécial dans le cadre suisse. Notre cité est tout à la fois le berceau du calvinisme qui a plus favorisé le développement des banques que celui de l'industrie, la ville d'accueil de réfugiés politiques qui y diffusent leurs idées, le centre universitaire de sciences humaines, le germe de l'esprit scientifique universaliste qui est plus porté vers les spéculations générales que vers la découverte scientifique. Il ne faut guère s'étonner, dans ces conditions, de voir se multiplier et prospérer à Genève des sociétés financières, suisses ou étrangères, et des organisations internationales, bref de voir, encore plus qu'ailleurs, l'activité économique des services se tailler la part du lion cependant que l'industrie voit sa place se rétrécir comme une peau de chagrin. A cet égard, je pense que le rayonnement parfaitement justifié de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich a joué un rôle considérable dans l'essor de l'industrie alémanique et espère que l'égalité sera rétablie grâce à la prise en charge par la Confédération de l'Ecole de Lausanne qui a bien mérité ce sort. Dans de nombreux domaines de la technique nos confrères alémaniques ont une telle avance sur nous qu'il ne nous reste pas autre chose à faire qu'à applaudir à leurs succès. Mais avec de l'imagination, de la modestie et de l'énergie nous pouvons toujours continuer à cultiver des spécialités reposant sur des bases étroites et dans lesquelles nous devons pousser la qualité, dans la compétition internationale, au véritable niveau de l'excellence. En somme, persuadé d'être en accord avec notre Conseil d'Etat, ce que je préconise sur le plan industriel, pour Genève face à la Suisse alémanique, c'est à peu près ce que j'entrevois pour la Suisse face aux Etats-Unis.

Un auditoire attentif.

Nos autorités locales nous ont fait l'honneur de se faire représenter aussi dignement que la Confédération. Nous les en remercions. Avec vous aussi, Messieurs, les problèmes que nous avons à débattre sont nombreux et souvent délicats. Et comme dans les sociétés humaines dont les membres sont trop proches les uns des autres, les frictions ne sont pas exceptionnelles. Je pense que la largesse d'esprit est toujours présente entre vous et nous, selon laquelle chacun des partenaires a à la fois le droit de faire valoir son point de vue et le devoir de comprendre celui de l'autre. Aussi « faisons-nous bon ménage » et ne nous considérons-nous pas comme les « mal-aimés » des pouvoirs publics cantonaux.

Nous avons tenu à associer à notre cérémonie notre filiale française de la région frontière, qui constitue un des piliers de notre édifice et, par conséquent, à apporter aussi notre salut aux autorités locales françaises avec lesquelles nous entretenons les meilleures relations. Ne dit-on pas que chaque homme a deux patries : la sienne et la France ? Quant à nous, nous pensons œuvrer pour le bien commun en mettant à profit le caractère heureusement complémentaire des deux régions voisines de part et d'autre de la frontière, d'un côté un arrière-pays sans métropole et de l'autre une métropole sans arrière-pays.

Parmi nos invités, les associations au niveau suisse comme au niveau genevois sont aussi largement représentées. Ce réseau à mailles serrées de liens qui s'entrecroisent, image transposée sur le plan professionnel de notre système politique fédéraliste et décentralisé, est réellement efficace et scelle des relations personnelles éminemment utiles. A une époque où la Suisse s'interroge sur l'opportunité pour elle de s'intégrer à l'Europe, il convient



certainement de pratiquer l'intégration nationale de part et d'autre de la Sarine, ce à quoi s'emploient nos représentants dans nos associations, au sein desquelles ils sont toujours cordialement accueillis. Parmi les organismes avec lesquels nous sommes en contact, je tiens à mentionner particulièrement notre partenaire social personnifié par les syndicats. L'œuvre commune accomplie depuis trente-cinq ans, œuvre placée sous le signe de la bonne foi, constitue un succès remarquable. Nous n'avons nullement une conception statique de la « Paix du travail », sachant parfaitement que dans ce domaine rien n'est jamais définitivement acquis, et avons constamment travaillé à la renforcer et à la transformer. Aussi avons-nous ressenti d'autant plus cruellement, il y a quelques semaines, l'éclatement d'une grève. Nous nous employons à effacer les antagonismes qu'elle a suscités afin de rétablir la cohésion de l'ensemble de notre personnel pour le plus grand bien de l'entreprise et de chacun de nous.

Notre assistance comporte aussi une large représentation de nos écoles, à tous les degrés, et je tiens à dire à ces milieux l'importance du rôle que nous leur attribuons. Alors qu'en général l'accessibilité aux matières premières et leur proximité ont été à l'origine de l'industrie naissante au XIX^e siècle, la Suisse constitue à cet égard une exception remarquable parce que, pour elle, l'atout numéro « un » était la qualité de son travail. En un peu plus d'un siècle les choses ont radicalement changé. L'approvisionnement en matières premières est devenu à la portée de tout le monde mais, inversement, la qualité du travail fourni à tous les échelons est devenue l'élément primordial. Autrement dit, nous autres Suisses, après avoir été par la force même des choses des précurseurs, sommes aujourd'hui logés à la même enseigne que les autres ! Nous devons donc redoubler d'efforts quant à l'instruction de notre jeunesse et à la formation continue de nos adultes. A cet effet, nous souhaitons voir s'intensifier la collaboration entre les pouvoirs publics et l'économie privée dans ce vaste domaine et à tous les niveaux. Mais n'oublions pas cette vérité fondamentale et permanente : si perfectionnées que soient les méthodes de formation et d'instruction, le travail et l'effort personnels demeureront toujours les meilleurs garants du succès. Enfin, notre salut s'adresse à la presse qui constitue essentiellement le canal par lequel nous cultivons nos relations publiques, un peu parce que nous n'avons rien à cacher, surtout parce que nous avons un intérêt réel à nous faire connaître, enfin parce que l'homme cède

facilement au penchant naturel de parler de lui-même.

Une allocution d'anniversaire ne se conçoit guère sans un historique, si succinct soit-il, du jubilaire.

Les difficultés économiques qui assaillirent la Suisse aussitôt après la Première guerre mondiale eurent tôt fait de mettre à mal les finances de la grande entreprise genevoise Piccard-Pictet qui tomba en faillite en 1921. Les banques engagées subirent de lourdes pertes mais c'est dans ces mêmes milieux que se trouvèrent les hommes prêts à rebâtir sur les ruines. Ici nous devons citer au moins le nom de Léopold Dubois, alors président de la Société de banque suisse, un homme dont l'énergie n'est égalée que par la clairvoyance et, en outre, passionnément dévoué au développement économique et industriel de la Suisse romande. Ne pouvant se résigner à voir disparaître de Genève une industrie qui avait prouvé sa vitalité et dont le renom s'étendait déjà bien au-delà de nos frontières, trop réaliste pour se faire des illusions sur l'avenir de l'industrie automobile et de celle des armements, il fit au contraire confiance à celle des turbines hydrauliques.

Pour réaliser un projet aussi audacieux, il fallait avant tout un homme et, cet homme, il eut précisément le flair de le découvrir en la personne de René Neeser, professeur d'hydraulique à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et ancien chef du département turbines de Piccard-Pictet. Ainsi furent fondés en 1921 les Ateliers des Charmilles S.A. Pendant une quarantaine d'années, fortement soutenu par les plus hautes personnalités de la Société de banque suisse et sachant s'entourer de collaborateurs remarquables, René Neeser demeura le chef et l'animateur de « Charmilles », réalisant une magnifique symbiose d'une carrière couronnée de succès et de l'essor de notre Maison.

Ce développement, quelque rapide et spectaculaire qu'il fût, n'empêcha pas les dirigeants de « Charmilles » de reconnaître la nécessité d'une diversification de son programme d'activités. Ils s'engagèrent donc résolument dans des travaux à façon dits de mécanique générale et procédèrent successivement à la reprise de deux firmes genevoises : « Motosacoche S.A. » et les « Ateliers Cuénod ».

Vers la fin du XIX^e siècle, les frères Henri et Armand Dufaux, dans le but de fabriquer et de vendre un moteur à essence destiné à propulser une bicyclette, avaient constitué une association qui devint en

1917 « Motosacoche S.A. ». Elle connut un développement réjouissant, figura fréquemment en tête du palmarès des courses internationales de motocyclettes et vit sa renommée se propager mondialement. Malheureusement ce bel essor fut brusquement interrompu au début des années trente par la crise économique mondiale, et en 1937 « Charmilles » reprit « Motosacoche ». Après différentes tentatives plus ou moins malheureuses vers des activités nouvelles, cette entreprise se décida sagement, aux environs des dernières années cinquante, à opérer une concentration de toute son expérience sur une gamme de petits moteurs industriels à combustion interne et refroidissement par air destinés aux applications les plus diverses. Le succès est venu progressivement, d'abord sur le marché suisse, puis à l'exportation.

L'histoire de « Cuénod » n'est pas sans présenter certaines analogies avec celle de « Motosacoche ». Jeune ingénieur de l'Ecole de Lausanne, Hermann Cuénod fonda en 1899 à Genève les « Ateliers Cuénod » et se voua à la fabrication des régulateurs électriques du génial inventeur qu'était Thury. La jeune entreprise s'installa en 1908 à Châtelaine. Le programme de fabrication s'étendit à différents matériels électriques de moyenne dimension, mais la Première guerre mondiale suscita des difficultés que seules des fabrications pour le Département militaire fédéral permirent de surmonter. Après la guerre les Ateliers Cuénod furent parmi les premiers à lancer en Europe une nouveauté qui connut un succès grandissant, les brûleurs automatiques à mazout, et mirent au point un appareil de conception nouvelle, le circulateur de chauffage central sans presse-étoupe. Avec la Deuxième guerre mondiale la situation se dégrada à nouveau et en 1940 « Charmilles » racheta l'entreprise pour l'intégrer dans son organisation. Il fallut attendre l'après-guerre pour revoir la prospérité fleurir dans les ateliers de Châtelaine, que nous venons de rénover complètement et d'agrandir.

C'est ici le lieu de mentionner la création, dans la période entre les deux guerres, à Annemasse, en territoire français situé à quelques kilomètres de notre frontière genevoise, d'un atelier de montage artisanal de moteurs Motosacoche. En 1955 fut construite une petite usine, reprise par « Charmilles » qui se lança dans la fabrication des brûleurs Cuénod. Dès lors l'entreprise, sous la raison sociale « Société des équipements Charmilles », se développa toujours plus rapidement. Mil neuf cent soixante-trois et 1966 virent, en deux étapes, la mise en service d'une usine agrandie qui



Dîner des invités.

s'équipa pour la fabrication en série ; en 1970 ce fut l'inauguration de l'usine N° 2, entièrement neuve et beaucoup plus spacieuse que l'usine N° 1.

Les histoires de Motosacoche et de Cuénod illustrent la politique systématique de diversification de « Charmilles », politique qui, étant donné les possibilités limitées d'une entreprise de moyenne dimension voulant rester elle-même, doit porter sur des domaines très spécialisés. Ne pouvant avancer en formation massive sur un large front, « Charmilles » a adopté la stratégie qui consiste à concentrer son action offensive sur quelques points soigneusement choisis, en y poussant des attaques vigoureuses en profondeur. En outre, il a paru judicieux d'éliminer les travaux à façon sujets à des fluctuations plus accusées que celles de la conjoncture générale et de les remplacer par la fabrication de produits de conception propre « Charmilles ».

C'est ainsi que nous sommes entrés dans le domaine des machines-outils travaillant par électro-érosion. Ce procédé qui consiste en un étincelage à haute fréquence s'accommode fort bien des matériaux les plus durs et permet d'atteindre une précision et une qualité de surface à peu près illimitées. Si le développement et la mise au point de nos machines ont exigé, comme toujours en pareil cas, beaucoup plus de temps et d'argent que nous nous étions représenté, il n'en est pas moins vrai qu'aujourd'hui, dans la compétition à laquelle donne lieu cette spécialité sur le marché mondial, « Charmilles » occupe une place d'honneur tant par la qualité que par le nombre de ses machines.

Mes derniers propos s'adresseront à notre personnel que nous avons tenu à associer largement à notre jubilé. Mes chers collaborateurs, ce qui fait la valeur d'une entreprise, c'est un peu son capital, sa technique, ses moyens de production, son organisation commerciale et son good-will à travers le monde. Mais c'est infiniment plus les hommes et les femmes qui constituent son personnel, la solidité de leurs connaissances professionnelles, leurs qualités de caractère, l'esprit qu'ils mettent à leur travail et le climat dans lequel ils collaborent les uns et les autres à la tâche commune. Nous voudrions que la célébration de notre fête confère au Groupe « Charmilles » une nouvelle et vivifiante impulsion dans ce sens et nous formons des vœux pour sa prospérité.

Discours de M. Ernest Brugger
conseiller fédéral
chef du Département fédéral
de l'économie publique

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs,

L'

anniversaire qui nous rassemble aujourd'hui — le jubilé des Ateliers des Charmilles — célèbre à mes yeux bien davantage que les 50 ans d'âge de votre prestigieuse Maison: les Charmilles, nées de la conjonction de plusieurs entreprises qui furent pour beaucoup dans le magnifique essor industriel de Genève à la fin du siècle dernier, se trouvent par là intimement liées à l'histoire de pionnier qui fut celle de votre ville dans le domaine de la construction mécanique et qui se caractérise encore aujourd'hui par le dynamisme, la faculté d'adaptation et une large ouverture sur le monde. Autant de qualités qui nous assurent que les Ateliers des Charmilles, fidèles à un si riche passé, seront toujours à la hauteur du brillant avenir qui les attend et sauront concilier la réussite économique avec les meilleures traditions humanistes qui illustrent la ville de Genève.

La réussite économique n'a, en effet, de sens que si elle concourt à un enrichissement des valeurs proprement humaines: la prospérité d'une entreprise ne s'est hélas pas toujours confondue avec le bien-être de ses ouvriers, et l'aisance matérielle elle-même n'est pas tout. Encore faut-il que les impératifs de la productivité ne rendent pas l'économie étrangère et hostile à l'homme.

Je ne suis pas — rassurez-vous — de ceux qui, méprisant ce qu'ils appellent la société de consommation, croient à l'utopie d'un monde qui serait prospère et juste du seul fait qu'on en supprimerait les servitudes de l'économie. Non: il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de progrès matériels, sociaux, culturels et humains sans le détour fructueux de l'industrie de l'homme. Mais je crois vrai, en revanche, que la production ne doit pas être un but en soi et qu'une croissance sans limites serait une absurdité dangereuse dans un monde par nature fini.



Certains excès dans ce sens ont déjà provoqué la protestation de la jeune génération. Et chez nous, deux problèmes majeurs existent qui nous concernent tous parce qu'ils menacent notre pays dans sa santé: je veux parler de la hausse des prix et des travailleurs étrangers.

La stabilité des prix en tant qu'objectif politique n'a, jusqu'ici, éveillé chez nous qu'un intérêt intermittent, ébloui que nous étions par l'astre brillant de la croissance. Mais aujourd'hui le renchérissement a pris des proportions qui nous alarment tous, y compris les apôtres de la croissance à tout prix. L'inflation est devenue un véritable problème social et politique. La discussion du nouvel article constitutionnel sur la stabilisation globale de la conjoncture, qui s'engagera en juin, montrera à chacun à quel point les possibilités de l'Etat dans ce domaine sont limitées, et combien l'objectif visé est au contraire ambitieux, puisqu'il ne s'agit pas moins que d'harmoniser entre eux: croissance, plein emploi et stabilité des prix! Je suis pour ma part convaincu qu'un tel but exige avant tout un effort vigoureux et persévérant de tous les partenaires sociaux, car c'est un tel effort qui seul pourra maintenir vivant notre système d'économie de marché.

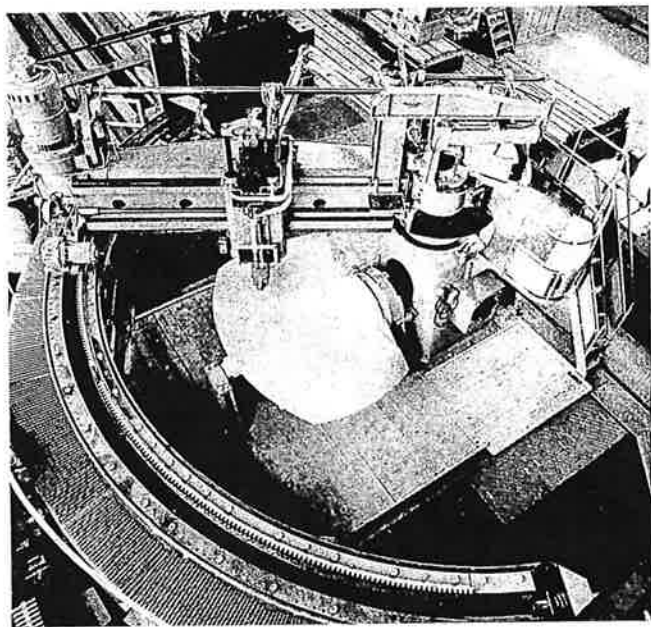
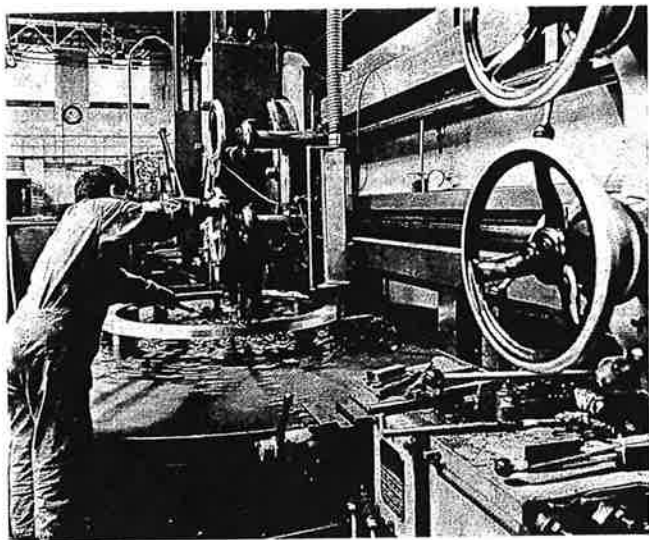
Le culte de la croissance — et j'en viens au second grand problème de notre économie — nous a conduits à recruter une armée de travailleurs étrangers sans apercevoir à temps les conséquences que leur nombre entraînerait, nous plaçant dans une situation que nous avons maintenant grand peine à corriger. C'est donc notre politique que de nous en tenir avec rigueur à notre programme de plafonnement de la main-d'œuvre étrangère, puisque c'est là une raison d'Etat devant laquelle tout doit plier; les soucis humains, comme les difficultés proprement économiques qui en

résultent, sont considérables: c'est dire à quel point les autorités ont besoin de pouvoir continuer à compter sur les nombreuses associations économiques et les entrepreneurs qui, envers et contre tout, les ont loyalement soutenues dans leur effort. Une telle politique ne signifie pas seulement que l'on renonce à certaines habitudes commodes; elle implique de la part de notre économie des adaptations matérielles, et de la part des entrepreneurs l'ouverture d'esprit et la mobilité nécessaires pour les réaliser. Nous ne sous-estimons nullement l'ampleur des sacrifices économiques qu'entraîne notre politique, ni ses conséquences. Mais nous devons être tout aussi conscients de la charge explosive immense qui s'est accumulée en ce problème et des risques politiques que comporterait sa déflagration. A cet égard, le scrutin du 7 juin 1970, la nouvelle initiative contre la surpopulation étrangère, les grèves qui ont éclaté ici à Genève et les passions qu'ont déchaînées les revendications des syndicats italiens sont autant de signaux d'alarme que nous ferions bien de prendre au sérieux.

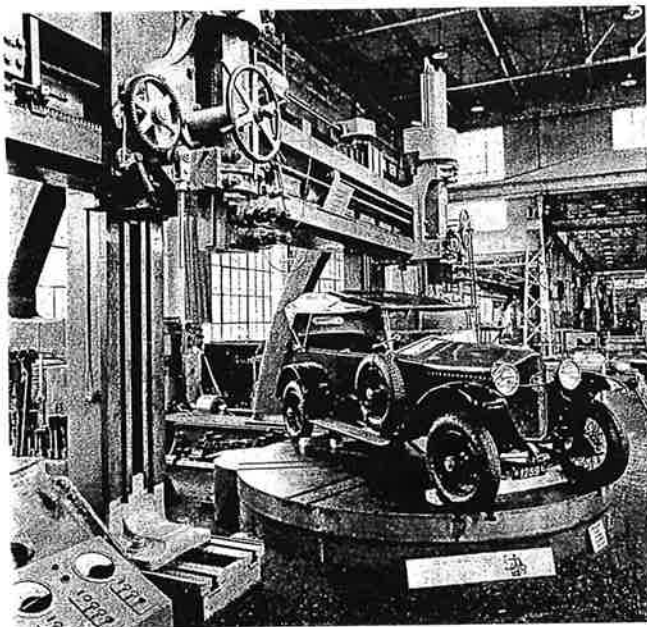
Ces deux exemples démontrent à mon sens, avec toute la clarté voulue, combien il est nécessaire de repenser la manière dont se répartissent les responsabilités politiques, et surtout de concilier les arguments de nature purement économique avec le bon sens politique. Comme je vois les choses, il est de l'intérêt absolu de l'économie libre, à laquelle nous croyons avec conviction, qu'elle reconnaisse en l'Etat, garant de l'intérêt public, non un simple pis-aller mais un authentique partenaire. L'Etat et l'économie sont à tel point imbriqués — aujourd'hui plus que jamais auparavant au cours de l'histoire de notre Etat fédéral — qu'il n'est tout simplement plus possible de monter en épingle tel ou tel intérêt particulier et égoïste au mépris de la situation du pays dans son ensemble, ou sans rapport avec elle. Je ne veux pas faire de l'Etat une religion; je prétends seulement prendre acte d'une situation née de la rapide évolution de notre société durant les dernières décennies. L'économie dépend autant de la capacité organisatrice de l'Etat et de l'infrastructure qu'il est en mesure de lui assurer (réseau de communications, sécurité sociale, instruction publique, etc.) que l'Etat lui-même d'une économie saine et vivante sur laquelle s'appuyer.

Ces réflexions nous ramènent à la conclusion, vieille comme le monde mais d'une actualité néanmoins brûlante de nos jours, que: celui-là échoue qui ne lie pas son destin personnel à celui de la chose publique. Or, il est pénible d'avoir à constater le manque d'intérêt, la désaffection même,

Usinage sur tour
carroussel
Division A



Raboteuse oscillante.
Conception et réalisation
« Charmilles »



Voiture de luxe
PIC-PIC, mod. 1919

qui caractérise précisément l'attitude d'une partie des milieux de l'économie à l'endroit de la politique. Certes, les impératifs professionnels et le compartimentage des connaissances techniques ne sont guère propices à l'engagement politique, ni de nature à former et à stimuler le jugement individuel. Mais un tel constat ne nous avance en rien, à moins que nous ne nous en remettions aux extrémistes et aux sectaires de tous acabits. La vérité est que notre vie politique a plus que jamais un urgent besoin de gens que leur expérience de l'économie a rendus conscients du lien nécessaire qu'il y a entre l'activité professionnelle qu'ils mènent et certaines responsabilités politiques qu'ils devraient prendre. Ce n'est qu'à ce prix que nous rendrons l'essence de notre économie aussi non seulement compréhensible, mais libre acceptable à l'ensemble de notre peuple.

En félicitant et en remerciant aujourd'hui les Ateliers des Charmilles pour leurs réalisations durant ce premier demi-siècle d'existence, j'aimerais conclure par le vœu que leur Conseil d'administration, leur direction, leurs bureaux et leurs ateliers continuent de voir travailler parmi eux des hommes et des femmes qui conçoivent les activités de l'entreprise non pas seulement comme répondant à un immédiat besoin individuel ou comme une dure corvée, mais comme la part qu'ils prennent à une vaste tâche commune au service du pays tout entier. Seule une telle attitude peut nous assurer la prospérité dans la liberté et réaliser une communauté suisse fructueuse. C'est le vœu que je vous transmets aujourd'hui de la part du Conseil fédéral, en souhaitant aux Ateliers des Charmilles de continuer d'être, pour les cinquante ans qui viennent comme jusqu'ici, l'un des puissants et sûrs piliers de l'économie genevoise.

*Monsieur le président, Mesdames
et Messieurs,*

P

ermettez-moi de vous dire combien le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève est heureux de participer à la commémoration du 50^e anniversaire de la fondation du groupe Charmilles. Il l'est tout d'abord pour pouvoir féliciter à cette occasion les promoteurs de votre entreprise, les administrateurs, les membres de la direction, les ouvriers, le personnel administratif, à l'occasion de ce jubilé. Il l'est également car notre présence permet de marquer notre solidarité à l'égard des industriels et des travailleurs de l'industrie dans leur effort de tous les jours en vue de maintenir et développer à Genève un secteur d'activité économique indispensable à la vie de la cité et à son équilibre social.

En effet, le développement économique et la prospérité de notre canton et de tous ses habitants ne sauraient se fonder seulement sur quelques aspects, si importants soient-ils, de notre activité. Vous savez quelle importance nous attachons à la présence des institutions internationales dans notre cité, faisant d'elle ce lieu de rencontre en vue de promouvoir la paix.

Chacun se réjouit du renom de Genève sur le plan touristique qui fait d'elle l'une des cités les plus visitées du monde. Nous sommes conscients des problèmes angoissants posés à notre industrie hôtelière et reconnaissants du rôle économique qu'elle joue dans notre canton. Nous savons l'activité que déploient dans le monde entier nos établissements bancaires et les services qu'ils rendent à la collectivité. Les uns indispensables à la cause de la paix, les autres à la vie économique, ils ne sauraient cependant prétendre à eux seuls — ils ne le font d'ailleurs pas — au renom de notre cité. Non, Mesdames et Messieurs, le secteur de l'industrie de par son caractère, de par ses exigences mêmes, doit être présent dans l'économie genevoise. Je dirai

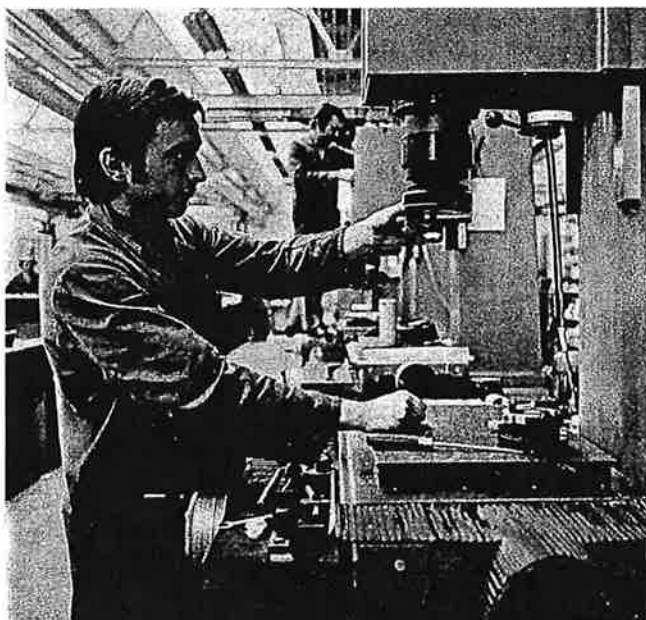
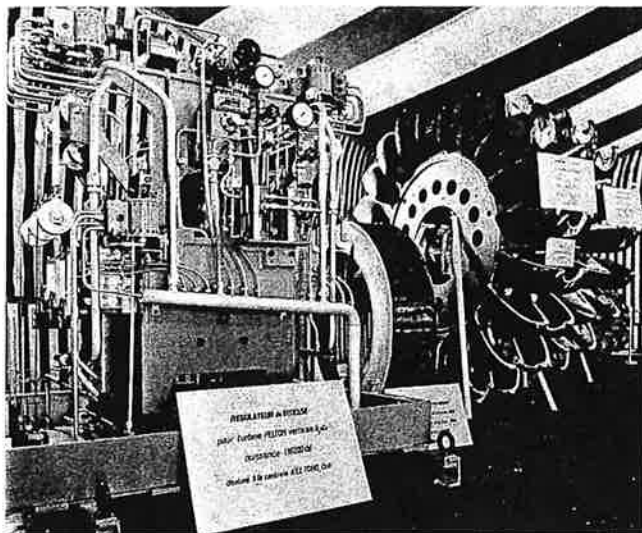


même plus, il devrait être aujourd'hui, pour des motifs que chacun connaît, renforcé face au développement extraordinaire des autres secteurs de notre économie, car nous n'assurerons l'avenir du pays que par la diversité de la dite économie. Cette participation des autorités, tant fédérales que cantonales, à ce jubilé permet au représentant de notre gouvernement de rendre hommage, certes à ceux qui aujourd'hui sont à l'œuvre au sein de votre groupe, mais également à ceux qui, en 1921, l'ont constitué à une époque où les difficultés étaient bien différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui et que nous ne méconnaissons nullement.

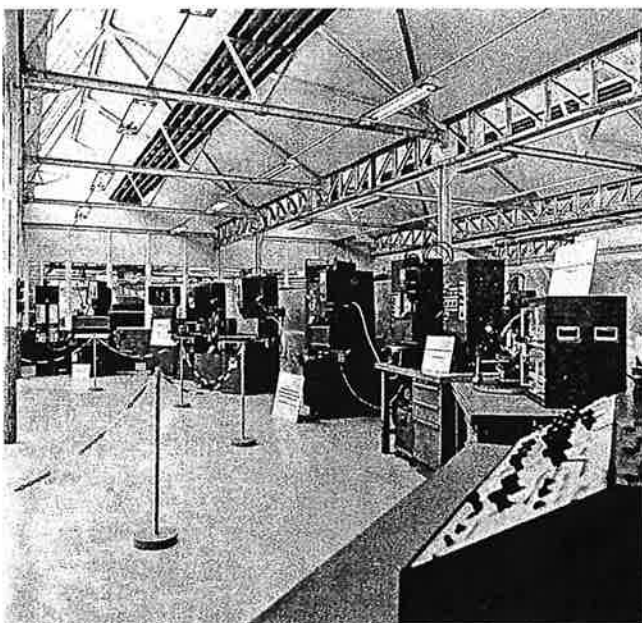
Mil neuf cent vingt-et-un, c'est le lendemain de la Première Guerre mondiale, c'est le chômage qui s'installe dans toute l'Europe occidentale et plus particulièrement dans notre pays et dans notre cité. Ce sont les discussions qui ont donné des espoirs souvent déçus aux Genevois sur les zones franches. C'est la semaine de 48 heures qui est introduite et c'est déjà le problème lancinant de la cherté de la vie. Des crédits sont sollicités au Grand Conseil pour susciter des travaux d'utilité publique en vue d'aider les chômeurs. On parle de la création d'un office cantonal du logement car, chose curieuse, malgré la diminution de la population, la crise du logement était déjà apparue. C'est aussi la première année où le suffrage féminin est accepté par le Parlement par 39 voix contre 38, mais repoussé par le peuple. Et c'est aussi les années de déficit budgétaire pour la collectivité publique, budget déficitaire de plus de 6 millions prévu pour 1922 et c'est aussi l'institution d'un nouvel impôt sur la fortune. Il fallait, il faut le reconnaître, un moral à toute épreuve, une foi inébranlable dans l'avenir pour, malgré la crise qui s'annonçait, malgré le chômage, malgré la

diminution de la population, malgré les suites incalculables du conflit de 1914-1918, créer ce groupe des Charmilles ; et ce sont des sentiments de reconnaissance que nous exprimons à l'égard de ceux qui ont eu confiance dans l'avenir et osé prendre la responsabilité de développer les industries que vous représentez dans notre ville. Car les années qui ont suivi n'ont pas été plus brillantes que 1921. Mil neuf cent vingt-trois c'est la création d'un nouveau parti, celui de l'Union de défense économique, manifestant l'angoisse d'une partie de la population devant l'insécurité, 1925 c'est la lettre des autorités genevoises au Conseil fédéral sur les « moyens propres à redonner au canton de Genève sa prospérité disparue ». On insistait sur de meilleures relations ferroviaires avec Paris et Milan, sur un tarif préférentiel des transports, sur le développement de la navigation aérienne et déjà sur l'aménagement de Cointrin. Des efforts considérables étaient déployés en faveur de toute l'économie genevoise qu'elle soit industrielle, touristique ou internationale pour en quelque sorte désenclaver Genève et réparer les erreurs qui avaient été commises quelques années plus tôt. Ce sont aussi des manifestations de jeunes et, chose curieuse, elles étaient dirigées contre le chef du Département de l'instruction publique coupable du fait qu'il interdisait le rappel des événements militaires de notre histoire dans les collèges — tempora mutantur. Mil neuf cent vingt, 162.000 habitants dans tout le canton pour 340.000 aujourd'hui et c'est enfin le début de la mission internationale de Genève, puisque c'est le 15 novembre 1920 l'ouverture solennelle de la première assemblée de la Société des Nations à la Salle de la Réformation.

Si j'ai tenu à rappeler ces épisodes pourtant étrangers à la vie du groupe des Charmilles,



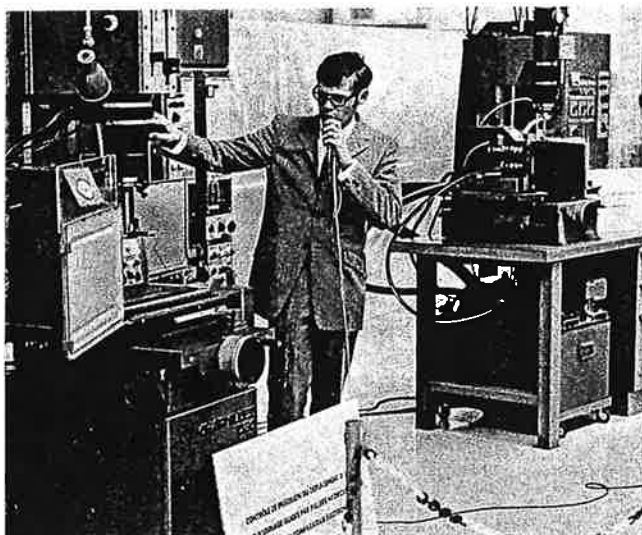
Montage en série des
machines-outils
d'électro-érosion.



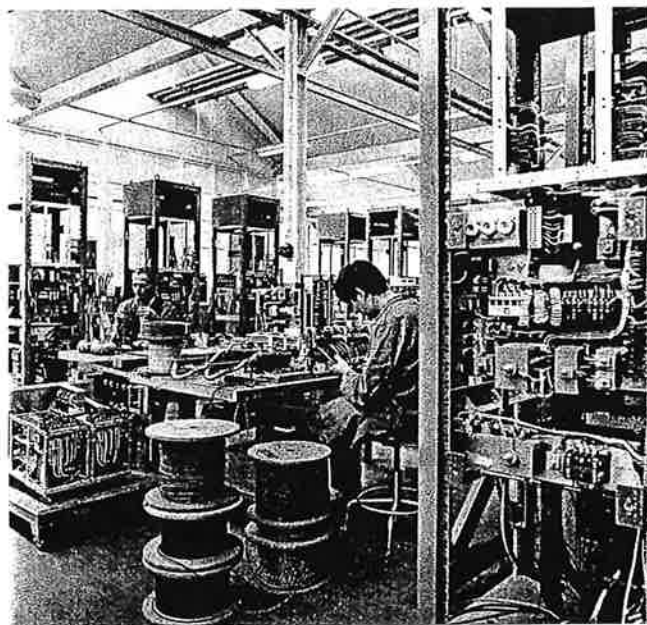
Exposition et stand
de démonstration,
Division B

c'est qu'on ne peut séparer la vie politique, la vie sociale de la cité de la vie économique, que l'on ne peut séparer la vie du canton tout entier de celle du groupe des Charmilles. En fait, les origines de votre groupement remontent en 1861, lorsque s'est créée à Genève la Société STAIB et C^{ie} pour l'exploitation d'appareils de chauffage. Et toute l'histoire de votre entreprise, jusqu'à la création en 1921 du groupe des Charmilles, est liée à l'évolution de Genève. Vous avez subi le contre-coup de la guerre de 1914-1918 ou tout au moins les sociétés qui vous ont précédés l'ont subi, vous avez surmonté les difficultés de l'après-guerre dès la création du groupe des Charmilles ; votre développement même, les difficultés que vous avez connues sont liées au développement et aux difficultés de la cité. Aujourd'hui, dans les secteurs qui sont les vôtres, que ce soit dans le domaine des machines hydrauliques ou des turbines, des machines-outils, de la mécanique générale, des appareils de chauffage et des moteurs, vous êtes indispensables non seulement à l'économie genevoise mais à l'économie suisse et à l'économie européenne. Vous avez su vous imposer sur le plan de notre économie nationale comme vous avez su établir des têtes de pont dans les pays tout au moins dans le pays qui nous est voisin. Par votre capacité, par le renom de votre entreprise, vous faites vivre une quantité d'autres entreprises suisses qui vous secondent dans les multiples domaines où la diversification de votre production vous a conduits. La conscience de votre personnel ouvrier, le savoir de votre direction, vous permettent d'affronter l'avenir avec confiance malgré toutes les difficultés qui se dressent sur votre route. Vous avez su surmonter celles du passé, nous sommes persuadés que celles qui sont devant vous le seront également. Et c'est dans ce sentiment de reconnaissance pour ce que vous faites pour le renom de Genève que je tiens, au nom du Conseil d'Etat, une fois encore, à adresser à toute la grande famille des Charmilles, quel que soit le poste que vous occupez, les félicitations et les remerciements du gouvernement genevois.

*Explications expertes
du chef du contrôle,
Division B.*



*Montage électronique,
Division B.
(ou... Dites-le avec
des fleurs...)*



*Câblage des géné-
rateurs E.D.M.*

**Discours de M. Etienne Junod
président du VORORT de l'Union suisse
du commerce et de l'industrie**

Mesdames et Messieurs,

L

es gens heureux n'ont pas d'histoire! Ce dicton bien connu qui est censé, comme nombre de ses semblables, refléter en quelques mots ce qu'on est convenu d'appeler « la sagesse et le bon sens populaires », m'a toujours paru faire violence à ce bon sens même, et aujourd'hui plus que jamais. Car qu'est-ce que le bonheur, si ce n'est un état de grâce conféré à ceux qui, par leur travail, la fermeté et la droiture de leurs desseins, leur constance et leur courage dans l'adversité, savent maintenir un judicieux équilibre entre les heurs et malheurs de la vie, et atteindre ainsi sans coup férir les buts qu'ils se sont assignés.

Or, les Ateliers des Charmilles, dont nous fêtons aujourd'hui le cinquantième anniversaire — oh, jeune jubilaire, que de siècles t'attendent encore! — ont une histoire et de surcroît me paraissent heureux si j'en juge par l'atmosphère sympathique et agréable dans laquelle nous baignons et où s'épanouissent les sourires de nos hôtes. Il ne m'appartient pas de refaire cette histoire. Elle est présente à nos mémoires. Et puis, les regards que nous jetons sur le passé, sur ces eaux, gonflées de souvenirs, irisées par le zéphyr de la prospérité ou brassées par l'aguillon des crises et sur laquelle l'esquif que nous fêtons a fidèlement gardé le cap, ces regards n'ont de sens que pour mieux définir les repères à partir desquels s'orientera la navigation de demain.

On s'étonne souvent de la position qu'occupe notre pays dans l'économie mondiale. Cette surprise est trop souvent le fait d'une méconnaissance de la longue patience des générations qui ont fait la Suisse. L'anniversaire qui nous rassemble nous donne l'occasion de le constater une fois de plus.



On nous envie notre industrie des machines et nous avons tout lieu d'en être fiers, car elle est devenue ce qu'elle est que par un effort soutenu dont les Ateliers des Charmilles offrent un vivant exemple.

Je lisais, l'autre jour, l'histoire de cette dynamique entreprise, lorsque s'est annoncé chez moi l'inspecteur forestier de la région où ma famille possède une petite futaie qui requiert certains soins. Et je me persuadais, une fois de plus, de la justesse de la comparaison qu'on fait, souvent — elle en est même devenue banale — entre la vie d'une forêt et celle de l'entreprise. Nous parlions d'élagage, de branches mortes, de percées qui permettent aux jeunes arbres de se frayer un passage vers le ciel, de sous-bois envahissant, de varier les espèces. Et j'évoquais l'histoire des Ateliers des Charmilles et de leurs prédécesseurs : les prestigieuses PIC-PIC autour desquelles, les gosses que nous étions, bourdonnaient, telles les abeilles devant leur ruche, la Donzelle où les pétarades des moteurs, menaient à la victoire les Motosacoche qui nous crachaient au visage leur fumée bleue dans une odeur un peu écœurante d'huile de ricin, la cave de la maison familiale où ronronnait l'un des premiers brûleurs Cuénod.

Et je rattachais ces souvenirs, au bois qui nous abritait et dans lequel, ironie du sort, M. Théophile Pictet, cousin du maître des lieux, a, peut-être — qui sait — médité sur l'avenir de l'automobile. Je voyais quelques arbres desséchés, des branches mortes jonchaient le sol mais il y avait, tout à côté, les troncs robustes des jeunes arbres dont la sève portait la promesse des frondaisons de demain.

Seule, certes, la nature est à même de nous offrir la forme délicate d'une feuille de

hêtre ou de bouleau frémissant dans le vent, mais l'élégance de la roue d'une turbine Kaplan, ou d'une turbine Francis nous impressionne par la puissance qui s'en dégage. La simplicité des formes, qui habille la domestication de l'énergie dans les brûleurs Cuénod ou les moteurs Motosacoche qui labourent nos terres pour qu'y pousse le grain atteste du goût qu'ont eu leurs créateurs, satisfait le sens de l'esthétique et donne une touche de douceur à ce qui ne se veut que force et efficacité.

Ce sont, aujourd'hui, les deux mots-clé qui définissent le phénomène de plus en plus inconfortable qui a nom croissance. Cet inconfort — cette morosité, pour employer un terme qui devient à la mode — nous le devons sans doute au fait que ces deux mots sont, trop rarement, assortis d'un troisième, celui de mesure. Savoir raison garder, comme disait Montaigne.

Pour nous Suisses, cela veut dire rester à la taille de l'homme, diriger nos efforts dans des domaines où nous puissions nous imposer, avec les forces qui sont les nôtres. Chercher l'excellence plus que la grandeur, être prompt à appréhender les idées nouvelles et à n'en garder que ce dont on peut raisonnablement tirer quelque chose. Savoir faire des choix. Accepter que d'autres soient plus compétents qu'on ne l'est soi-même pour réaliser tel ou tel projet et, partant, savoir, aussi, renoncer.

Tout au long de l'histoire des Ateliers des Charmilles et de ses prédécesseurs, on constate que ces principes ont été suivis, fût-ce sous la pression des circonstances, fût-ce de propos délibéré. C'est pour cela, sans doute, que nos hôtes ont atteint le bonheur.



*De gauche à droite :
M. Pfau, directeur Division B. — M. Studer, président du groupement machines-outils du VSM. — M. Matthias, professeur à l'EPF, Zurich. — M. Mégel, vice-président dudit groupement. — M. Brunner, secrétaire du VSM.*

Permettez-moi, tant au nom du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, qu'en celui de l'Association suisse des fabricants de machines qui m'a chargé d'être son interprète, de féliciter les Ateliers des Charmilles de leur dynamisme, de leur jeunesse, et de leur foi ; de leur souhaiter, au seuil du nouveau demi-siècle qui s'ouvre devant eux, de trouver le succès dans leurs entreprises et de garder le bonheur qu'ils ont gagné de façon si méritoire.

**Allocution de M. Jean Jorand
représentant du personnel**

*Monsieur le conseiller fédéral,
Messieurs les conseillers d'Etat,
Monsieur le président-administrateur
délégué,*

Mesdames et Messieurs,

Permettez tout d'abord que j'adresse aux dirigeants du Groupe Charmilles les vifs remerciements de tous les travailleurs de l'entreprise d'avoir donné la possibilité à l'un des leurs de s'adresser aux représentants des autorités fédérales, cantonales, municipales, de la France voisine et amie ainsi qu'au président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et aux représentants des associations économiques et syndicales à l'occasion des manifestations marquant le 50^e anniversaire de la fondation de la Maison mère, les Ateliers des Charmilles S.A., et de les avoir si intimement associés à cet événement.

Les quelques réflexions que je vais vous livrer, reflétant les inquiétudes de mes camarades travaillant dans toutes les usines du Groupe, qu'elles soient sises à Genève ou sur le territoire français, m'autorisent à vous demander, à vous, Messieurs les représentants des autorités de nos deux pays ainsi qu'à vous aussi, Messieurs les dirigeants des grandes associations économiques et des syndicats ici représentés d'y prêter toute votre attention.

La première de ces inquiétudes est celle causée par la hausse incessante et accélérée du coût de la vie. Pour nous salariés, elle est de loin la plus importante et la plus dangereuse, en raison des conséquences qui peuvent en résulter, tant sur le plan matériel que sur celui de la sécurité de l'emploi, dans une entreprise telle que Charmilles dont les principales activités sont, pour une grande part, tournées vers l'exportation. Notre inquiétude devient de plus en plus vive face à ce phénomène, car les statistiques le prouvant, ce sont, depuis

*Initiation aux secrets de l'Electro-érosion,
par M. Sémon.*



ces deux dernières années, les prix des groupes de dépenses qui touchent les besoins physiologiques et primaires qui ont le plus augmenté, donc des dépenses qui ont, pour nous travailleurs, un caractère obligatoire et incompressible. Je pense tout spécialement à la hausse de l'alimentation, de l'habitation (loyer, chauffage et éclairage) et aux dépenses pour la santé et les soins personnels.

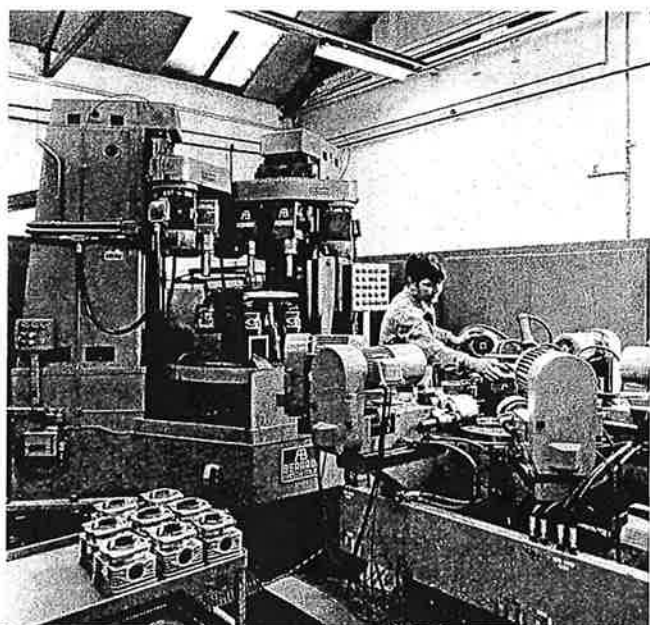
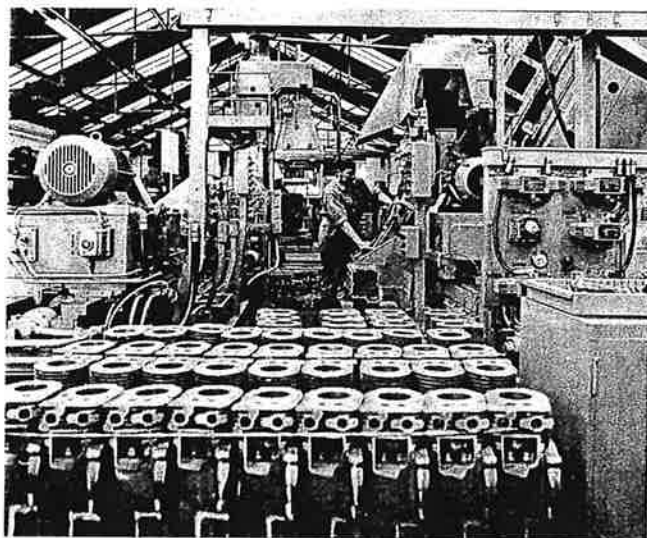
Ces atteintes à notre pouvoir d'achat, les directions de nos usines cherchent, année après année et dans la mesure de leurs moyens, à les contrecarrer en les compensant par des augmentations de salaire qui ne sont en fait que des palliatifs; cette situation ne pourra se prolonger longtemps encore sans avoir des effets nuisibles pour l'existence même des industries surtout orientées vers l'exportation et par contre-coup pour notre sécurité à nous travailleurs qui en sommes tributaires.

Nous sommes pleinement conscients que les hausses de salaires ne pourront pas être reportées encore longtemps sur les prix de vente, car si nous voulons que nos produits restent compétitifs sur les marchés internationaux, il est nécessaire et primordial que l'inflation soit jugulée et avec elle tous les corollaires qui en découlent, car ces derniers nous sont tout aussi néfastes que la cause qui les a fait naître.

La situation est peut-être moins inquiétante pour les entreprises et industries écoulant leurs produits sur les marchés nationaux, car pour elles le report des hausses des coûts de production sur les prix n'a pas tout à fait les mêmes conséquences et peut les inciter à compenser plus libéralement les effets de l'inflation pour leur personnel et par là les rendre plus attirantes pour les travailleurs des autres secteurs économiques. Pour endiguer cette migration des travailleurs vers d'autres pôles plus attractifs que reste-t-il à nos entreprises d'exportation comme autre moyen que celui d'avoir recours, à leur tour, à une hausse des salaires; la raison de l'inflation ne fait qu'augmenter et la situation se détériore encore un peu plus et cela au détriment de tous.

Nous, travailleurs, nous sommes parfaitement conscients que les hausses de salaires ont une incidence dangereuse sur les prix, mais nous ne voulons pas être les seules victimes de cette inflation et voir chaque jour notre standing se détériorer. En effet nous ressentons toujours plus péniblement les conséquences de ce fléau telles que la hausse des locations presque démesurées et la progression à froid du taux fiscal. Lorsque l'on songe que pour beaucoup

Usinage en série des cylindres pour moteurs MAG.



Groupe-machines conçu par Moto-sacoche permettant un travail rationnel sur des cylindres de moteurs à deux temps.



Châssis de montage des moteurs MAG (à l'avant-plan moteurs pour moto-pompes destinés à la Protection aérienne civile).

d'entre nous le seul fait d'être malade ou de consulter le dentiste devient un luxe trop onéreux, nous pensons qu'il est grand temps, lorsqu'une occasion comme celle que ce cinquantenaire nous offre, d'adresser un vibrant et pressant appel aux représentants des autorités et des grandes associations économiques pour qu'ils recherchent, en premier lieu dans leurs sphères d'activité propre puis ensemble et enfin avec tous les partenaires sociaux, les moyens de juguler et de faire disparaître ce mal propre à notre époque. Nous vous demandons également d'orienter vos efforts pour que les problèmes du logement trouvent également une solution et pour que, dans un avenir que nous souhaitons proche, la construction d'immeubles accessibles aux gens de notre condition soit accélérée afin que le déséquilibre entre l'offre et la demande disparaisse rapidement et que se détende une situation qui devient également alarmante.

Nous nous sentons d'autant mieux autorisés à vous adresser cet appel puisque, dans le cadre de l'activité de la Caisse de retraite du personnel des Ateliers des Charmilles, plus de 300 logements ont été construits ou sont en voie d'achèvement et ce dans le cadre de l'action logements (HLM et HCM) du Gouvernement genevois.

Il est encore un autre domaine pour lequel nous vous demandons encore quelques minutes d'attention: c'est celui de la sécurité sociale. En effet nous avons beaucoup de peine à accepter qu'en période de haute conjoncture la sécurité et la vieillesse des travailleurs ne soient pas mieux assurées.

En terminant et en souhaitant que nos appels restent présents à votre mémoire et qu'enfin les solutions appropriées soient apportées à nos problèmes, je vous souhaite à tous au nom de mes camarades, Mesdames et Messieurs, de jouir pleinement des réjouissances et des visites qui vous sont proposées à l'occasion de ce 50^e anniversaire du Groupe Charmilles.

Journée du 7 mai

Allocution de M. Paul Waldvogel

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs,
Chers collaborateurs,

L

a célébration d'un Jubilé d'entreprise n'a rien de commun avec la célébration de l'anniversaire d'une personne parce qu'une entreprise est foncièrement différente d'un être humain. Chacun de nous compte ses années, l'une après l'autre, et à chaque anniversaire compare le présent avec le passé, réalisant ainsi les méfaits irréversibles du temps. Tout différemment se présente la vie d'une communauté humaine, d'une entreprise. Du fait de l'afflux des jeunes qui compense le départ des anciens, elle peut réaliser ce miracle de ne pas vieillir. Et pourtant elle n'est point un fossile, elle vit, elle connaît ses périodes de maladie et de santé, de repli et de croissance, d'indigence et d'opulence. Elle est bien un organisme vivant, mais qui n'est pas condamné à vieillir et encore moins à mourir.

La survie constitue précisément le souci primordial et constant d'une direction. Soit dit en passant c'est aussi ce qui nous empêche d'être des optimistes aveugles et nous contraint à une prudence que vous avez parfois tendance à nous reprocher. Mais, de toute façon, aujourd'hui nous pouvons nous réjouir de ce que « Charmilles » a réussi la performance de vivre pendant un demi-siècle.

Je pense qu'il ne serait guère opportun de vous conter ici et ce soir l'histoire de « Charmilles ». Par contre, une esquisse sommaire de la situation économique de notre industrie durant les cinquante dernières années est intéressante.

1921 :

Fondation des Ateliers des Charmilles S.A. L'industrie suisse est en pleine crise et celle-ci se prolonge jusqu'aux environs de 1925. Il faut, à cette époque, attendre de longs mois avant d'être embauché et, pour

ceux qui ont cette chance, la durée hebdomadaire de travail est de 50 heures. La parcimonie est de rigueur au point que les dessinateurs ne reçoivent qu'un demi-crayon et une demi-gomme à la fois.

1925 - 1930 :

Prospérité modérée, nous serions tentés de dire aujourd'hui raisonnable.

1930 - 1937 :

Crise économique extrêmement grave dont l'ampleur et la durée dépassent tout ce que l'on a connu précédemment. Les licenciements sont inévitables et fréquents. C'est ainsi que le bureau de construction des turbines est réduit pendant un certain temps à quatre personnes. Son effectif est aujourd'hui de 56 personnes.

1938 - 1939 :

Convalescence lente et régulière mais l'activité industrielle se situe encore à un niveau général très bas.

1939 - 1945 :

Deuxième Guerre mondiale. L'approvisionnement en matières premières se heurte à des difficultés qui paraissent insurmontables dans notre petit pays neutre entouré de belligérants dont les gouvernements sont tout sauf bienveillants à notre égard. A cela s'ajoutent les barrières infranchissables qui s'opposent au commerce international et l'incertitude totale de l'avenir ou plutôt les menaces qui planent sur lui. Chacun fait courageusement le dos rond pour résister à la tourmente, s'estimant heureux de pouvoir partager son temps entre l'usine et le service militaire actif qui absorbe en moyenne constamment près d'un cinquième des effectifs.

1946 :

Jusqu'à aujourd'hui, une prospérité économique dont les plus optimistes n'ont pas osé rêver, croissance industrielle à un rythme inconnu, développement du commerce international battant tous les records.

Cette période, mes chers collaborateurs, est celle que nous avons vécue ces dernières années et que nous vivons encore présentement. On pourrait croire que nous en sommes arrivés à l'âge d'or. Et pourtant il n'en est rien, tout d'abord parce que certainement ce ne sera jamais et nulle part l'âge d'or sur cette planète. Les conquêtes de la science et de la technique n'ont pas d'autre justification que l'élévation du niveau de vie des moins favorisés et il n'est

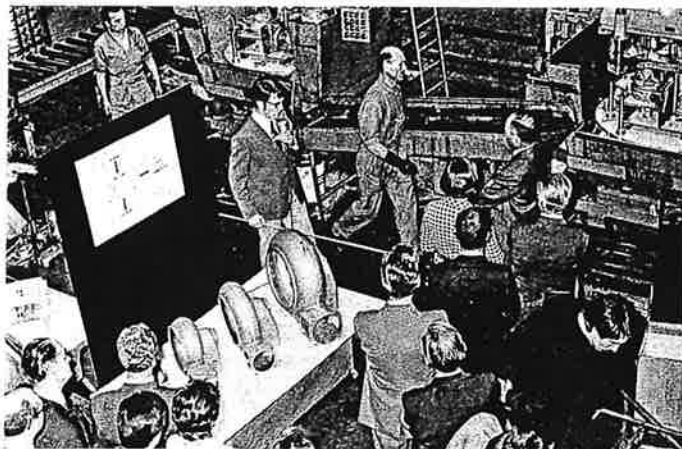
pas concevable que cette évolution vienne se heurter d'une façon définitive à un plafond quelconque. Bien au contraire, les progrès réalisés doivent nous encourager à en faire d'autres et j'espère fermement que tel ou tel progrès social considéré comme utopique aujourd'hui sera réalisé dans dix ou vingt ans d'une façon générale. Un bref regard sur le passé nous autorise à avoir cette perspective optimiste de l'avenir.

Mais d'une façon paradoxale notre monde se trouve engagé dans une vraie crise qui a éclaté au grand jour pendant le printemps 1968. Il s'interroge encore sur les causes profondes de ce malaise. Ne serait-ce point une espèce de rassasiement des biens de ce monde en ce qui concerne leur quantité et une frustration en ce qui concerne leur qualité ? Ne devrions-nous pas, au lieu d'augmenter la quantité de biens que nous consommons, chercher à améliorer la façon dont nous vivons ? Nous sommes comme un organisme longtemps sous-alimenté auquel on ingurgite subitement toujours plus d'aliments de qualité quelconque mais qui commence à s'affiner et à avoir des exigences légitimes sur la qualité de la nourriture. En termes plus concrets, vos préoccupations ne devraient-elles pas s'axer moins sur les questions de salaire en dehors du renchérissement qui constitue à l'heure qu'il est notre plus grave souci, à vous et à nous, comme le disait fort bien le porte-parole du personnel avant-hier soir au cours de notre cérémonie officielle. Mais par contre vous devriez commencer à vous préoccuper des conditions mêmes de votre existence et des problèmes de l'environnement. Sur un tout autre plan ne devriez-vous pas, pour un temps tout au moins, vous inquiéter un peu moins de la durée du travail et vous préoccuper davantage de la façon d'utiliser vos loisirs, dans lesquels j'englobe également toutes les formes de l'éducation et de la culture. Il y a là un beau programme de collaboration entre les entreprises et les organisations de personnel.

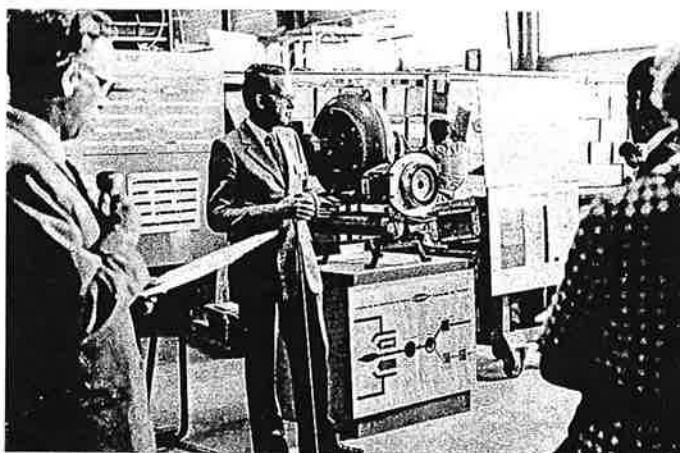
Il est bien évident que seuls quelques pays au monde, dont le nôtre, ont le privilège d'être confrontés avec de tels problèmes. Sachons nous en montrer dignes.

Je terminerai en vous adressant mes vœux les plus sincères à chacun de vous individuellement et à vos propres familles. Mais c'est aussi mon rôle d'adresser des vœux à la collectivité que nous formons, donc au Groupe Charmilles dans son ensemble, puisque sa prospérité est non seulement conforme à notre intérêt, mais aussi chevillée à nos cœurs.

Usinage par automates des carters de brûleurs.
Usine d'Annemasse
N° 2.



... tout le dynamisme de notre usine française...



Explications sur nos nouveaux brûleurs à gaz.



Une gamme d'appareils ultra-modernes et perfectionnés est le garant d'une réussite commerciale.

Allocution de M. Severino Maurutto représentant du personnel

Mesdames, Messieurs,

Sans vouloir remonter dans le temps jusqu'à l'année 1861, année qui vit la création de la première des usines qui appartiendront au Groupe Charmilles, les cinquante années qui nous séparent de 1921 représentent une somme d'expériences, de travail, d'événements que l'on ne peut pas escamoter.

Même si peu d'entre nous ont vécu toutes ces années dans l'entreprise, le fait même de votre présence ici, ce soir, démontre que notre travail quotidien nous marque à jamais, et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, il ne nous est pas donné de choisir entre l'engagement quotidien du travail et « autre chose », qu'on ne peut même pas définir : nous travaillons tous et nous savons que c'est la vie sociale qui le veut.

En deuxième lieu, nous remarquons qu'il ne s'agit pas d'exercer n'importe quel travail : de nouveau la société demande qu'on attache plus d'importance à certaines activités qu'à d'autres.

Troisièmement, comme le montre très bien l'histoire des entreprises qui ont précédé la création du Groupe Charmilles en 1921, il faut se soucier des conséquences que nos actions auront sur la marche des événements futurs : l'indifférence ne nous est pas permise.

Qu'on l'accepte volontairement ou pas, le travail est donc au centre de toute notre vie sociale, et tout se détermine par rapport au travail, fait social par excellence.

Nous saisissons ce fait social représenté par le travail, par l'intermédiaire de nos rapports personnels avec les autres travailleurs qui nous entourent, qu'ils soient ouvriers, employés ou cadres, qu'ils soient subordonnés ou supérieurs dans la hiérarchie qui se crée à l'intérieur de l'entreprise, qu'ils parlent la même langue ou qu'ils soient obligés de venir de pays lointains. Nous saisissons encore le fait « travail » de

façon plus médiate, dans de nombreuses manifestations de la vie sociale et communautaire, qui en reproduisent certains des aspects, pas toujours les meilleurs.

Il vaut la peine de remarquer que souvent les circonstances extérieures tendent à nous cacher le véritable aspect des phénomènes auxquels nous participons : l'effort à faire pour juger en fonction des raisons profondes n'est pas des moindres. Il demande, en particulier, que tous les éléments de la situation nous soient accessibles, ce qui souvent n'est pas le cas du fait de prétendus impératifs d'ordre contingent.

Si le travail, dans tous ses aspects, est au centre de notre vie individuelle et sociale, il s'ensuit qu'aucune des facettes qu'il présente ne nous est indifférente. Que ce soit la connaissance de son influence sur notre société ; que ce soient les aménagements qui sont proposés jour après jour ; que ce soient les décisions qui vont hypothéquer notre futur personnel et celui de la société tout entière.

Pendant ces cinquante années de vie de notre Groupe (ou cent dix si l'on remonte à 1861), de nombreux changements sont intervenus dans les habitudes qui régissent jour après jour la vie en commun des ateliers, des usines des Charmilles. Personne ne peut nier que certains des problèmes, qui sont soulevés dans leur intégralité dans des lieux que d'habitude on pense être mieux choisis, ont été désamorçés à l'intérieur de l'entreprise par des mesures qui, sans toujours être satisfaisantes pour tout le monde, permettent néanmoins la marche de l'usine dans des conditions relativement normales.

Certes, on peut se demander, comme l'a fait notre collègue qui a parlé avant-hier soir au Grand Théâtre, si beaucoup de problèmes ne demandent pas une solution qui va au-delà des possibilités et des compétences des organismes responsables d'une entreprise. La réponse ne peut être qu'affirmative. Ceci, néanmoins, ne nous permet d'aucune façon de nous sentir libérés de l'obligation de garder, même pour les relations personnelles et de compétence à l'intérieur de l'entreprise, le contact avec ce qui se passe dans la société tout entière. L'entreprise ne peut, sous peine de disparaître à plus ou moins brève échéance, s'isoler du reste du corps social. Si cela est vrai pour le choix de la production et des marchés (comme le montrent ces cinquante années d'histoire), pourquoi ne serait-ce pas vrai pour la totalité de la vie de l'entreprise, totalité qui est loin d'être faite uniquement par les soucis de produire et de vendre ?

Je me plais à reconnaître l'aspect social, totalisant, d'une série d'initiatives de notre Groupe et, en passant, je vous remercie au

nom du personnel de ce qui a été fait en notre faveur pour ce 50^e anniversaire et aussi de la possibilité qui nous a été offerte de vous soumettre ces quelques réflexions ; il en va de même pour l'effort fait en vue de pallier à des difficultés causées par le manque d'institutions sociales au niveau de la ville entière (le problème des logements, par exemple).

Certes, comme la société entière révèle de plus en plus la présence de groupes idéaux antagonistes, au sein desquels parfois la lutte pour la survie est âpre, nous ne pouvons pas demander, de façon isolée du reste de la société, à notre entreprise de satisfaire nos exigences fondamentales de manière complète.

De toute façon, ce que l'on peut exiger, n'est pas du tout que quelques personnes s'occupent d'autres personnes. Non, ce que l'on désire c'est que tous ensemble nous participions, de par le fait même que la richesse de cette entreprise provient d'une seule et unique source, du travail des ouvriers, des employés et des cadres, que nous participions donc à la prise des décisions qui conditionnent le présent et l'avenir de notre entreprise et de la société dans laquelle nous vivons, par naissance ou à la suite de l'émigration de nos pays.

Demander que tous ceux qui produisent la richesse, dont toute la société jouit, à l'intérieur de nos entreprises, de par leur travail, leur effort quotidien, qui est somme toute l'activité principale de leur vie, demander donc que tous ceux-là puissent

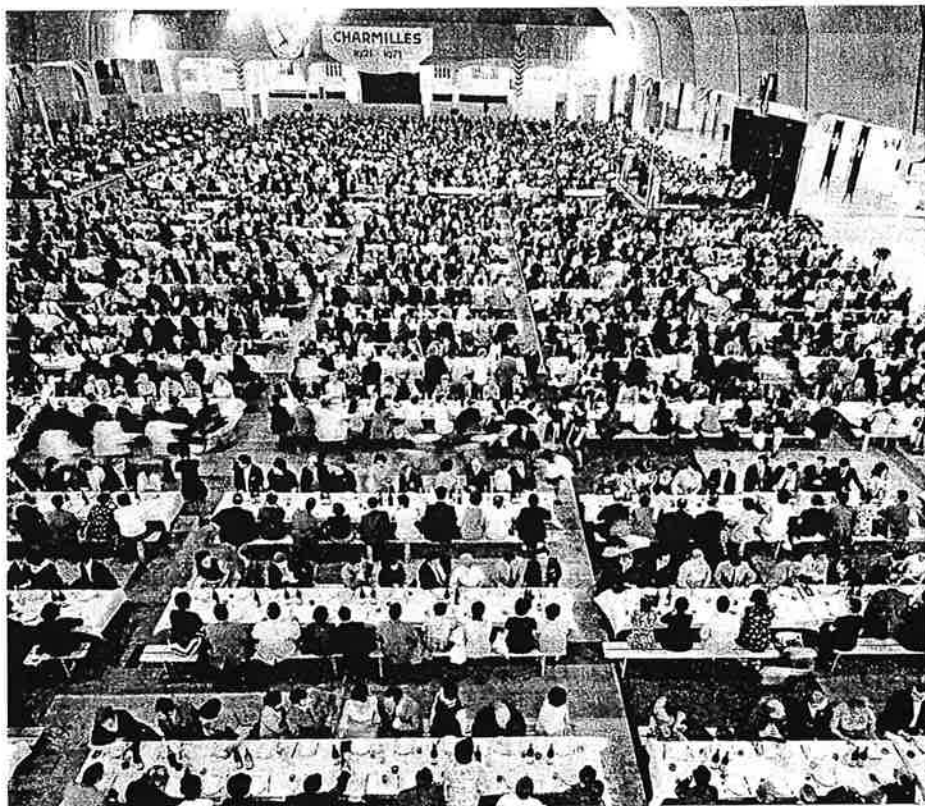
dire leur mot quant à leur avenir, à l'avenir de leur place de travail, n'est, en fin de compte, qu'une requête qui va dans la direction du développement de la société. Car, comme nous sommes passés des régimes féodaux à des régimes démocratiques, un jour cette requête n'aura plus lieu d'exister, car elle aura été satisfaite.

Après cette digression, j'aimerais conclure en soulignant le fait que les jubilé tels que celui de notre Groupe d'entreprises, permettent de jeter un regard en arrière sur l'ensemble des efforts, du travail, des expériences que les ouvriers, les employés et les cadres de l'entreprise ont accompli pendant ce demi-siècle d'activité.

En cette année 1971, nous héritons du fruit de l'accumulation de leur travail pendant cinquante ans : de ceux qui ne sont plus vivants ; de ceux qui sont partis de l'entreprise, qu'ils se trouvent à Genève ou en France ou dans un des nombreux pays d'émigration et peuvent peut-être faire profiter d'autres personnes de leur expérience ; de tous ceux qui jour après jour continuent avec nous d'enrichir l'humanité de l'expérience de ce fait capital pour la société : le travail. Et ceci dans l'attente et dans l'espoir que notre travail, à nous tous, servira à marcher sur la voie du progrès social.

Pendant la soirée du personnel.

Palais des expositions : 3200 personnes. ▾



Journées sportives

L

e soleil étant de la partie, les amateurs de tir furent nombreux à se rendre à Château-Bloc, soit pour s'initier, soit pour confirmer les performances obtenues à l'entraînement. Chacun des 46 participants fit de son mieux pour permettre à son usine de s'imposer, ce qui nous a valu les résultats suivants :

Par équipe:

- 1^{er} Châtelaine : moyenne 52 points.
- 2^e Charmilles : moyenne 49,4 points.
- 3^e Motosacoche : moyenne 46,6 points.
- 4^e Annemasse : moyenne 46,5 points.

La moyenne a été calculée avec les deux meilleurs tiers des résultats de chaque équipe.

Résultats individuels:

Ont reçu une distinction spéciale :

- 1. M. Meier 56 points.
- 2. M. Widmann 56 points.
- 3. M. Karrer 55 points.
- 4. M. Poboszny 55 points.
- 5. M. Brauninger 54 points.
- 6. M. Rufenacht 53 points.
- 7. M. Balmer 53 points.
- 8. M. Freiburghaus 52 points.
- 9. M. Steiner 51 points.
- 10. M. Jermini junior 51 points.
- 11. M. Dinkelmann 51 points.
- 12. M. Fullemann 51 points.

Distinction simple :

- 13. M. Beier 50 points.
- 14. M^{me} Rufenacht 50 points.
- 15. M. Venni 49 points.
- 16. M. Armagni 49 points.
- 17. M. Lips 49 points.
- 18. M. Calvet 49 points.
- 19. M. Klipp 48 points.
- 20. M. Helfer 48 points.
- 21. M. Demierre 46 points.
- 22. M. Poirat 46 points.
- 23. M. Moscardini 46 points.



- 24. M. Kaegi 45 points.
- 25. M. Stern 45 points.
- 26. M. Féser 45 points.
- 27. M. Châtelain 45 points.
- 28. M. Jermini senior 44 points.
- 29. M. Muri 43 points.

Ensuite suivent :

- 30. M. Bugier 43 points.
- 31. M. Kellenberger 42 points.
- 32. M. Gillard 41 points.
- 33. M. Grimenez 41 points.
- 34. M. Combe 41 points.
- 35. M. Holst 40 points.
- 36. M. Keller 40 points.
- 37. M. Waldvogel 40 points.
- 38. M. Hauser 39 points.
- 39. M. Jaquet 39 points.
- 40. M. Vigni 36 points.
- 41. M. Eicher 36 points.
- 42. M. Rotach 35 points.

- 43. M. Reutlinger 34 points.
- 44. M. Suaton 29 points.
- 45. M. Choudet 28 points.
- 46. M. Germond 27 points.

Un grand bravo à Châtelaine pour sa belle victoire ainsi qu'à Annemasse pour le résultat obtenu avec une équipe entièrement composée de néophytes.

Nous félicitons tous les tireurs et visiteurs qui, par leur sportivité et leur bonne humeur, ont fait de cette journée une réussite.

D'autre part, nous remercions la direction qui nous a montré une nouvelle fois tout l'intérêt qu'elle porte à notre société, soit par sa présence au stand, soit par son don qui nous a permis d'acheter une carabine de précision et de bien garnir notre buvette.

C. Brauninger, trésorier.



Notre stand, à Château-Bloc.

Le concours bat son plein.



A. Meier, qui signa le meilleur résultat de la journée.

Club de haute montagne



A l'occasion du cinquantenaire des Ateliers des Charmilles, nos membres étaient invités à une excursion au Salève. Afin de se faire mieux connaître, ils avaient convié des collègues de travail à se joindre à eux, et c'est ainsi que 29 participants répondaient présents samedi matin 8 mai, à la carrière de Collonges-sous-Salève.

Après de cordiales poignées de mains et une vérification rapide, quoique minutieuse, du matériel, deux groupes se forment pour partir à l'assaut du Salève, répartis selon leur expérience et leurs possibilités.

Les varapeurs empruntent la Route nationale, sous la conduite de M. Guisy, en passant par le Pas d'Arral, la Cheminée Gutinger, le Trou de la Mule, les Etournelles, l'Orjobet et la Croisette. Cette voie était encombrée et souvent il a fallu attendre que des personnes, peut-être moins expérimentées, passent quelques endroits délicats.

Quelques secondes de répit.



Quant aux profanes et aux personnes ne désirant pas prendre de risques (il faut rappeler que pour certains la soirée du personnel s'est terminée fort tard) ils suivent les sentiers n'offrant pas trop de difficultés, par l'Orjobet, le Chavardon, la Grotte de la Mule, la Corraterie, le Sommet et la Croisette.

Sur ce parcours, on a le plaisir de voir çà et là des brins de muguet, encore en boutons, et au sommet des grandes taches bleues de petites gentianes.

Pour couronner les efforts de chacun, un repas copieux nous attend à l'Auberge des Montagnards à la Croisette. Tout se déroule dans une ambiance gaie et des plus amicales.

Après le café, M. Guisy remet à chaque participant une médaille et un canif, dédiés pour le cinquantenaire.

Les heures s'écoulent vite et il est temps de songer au retour. De nouveau, on se sépare en groupes et se dirige, qui vers la

Gentille promenade, sans cordes.



varape hardieuse, qui vers les sentiers caillouteux.

Quelques « nouveaux » se hasardent, sous la conduite expérimentée de MM. Albertini et Dudognon, à descendre par les Etiolets, où quelques difficultés les attendent et retardent leur progression. Avec un peu d'anxiété — avouons-le — ils abordent les passages qui leur donnent du fil à retordre et c'est grâce aux bons conseils, à la patience et au sérieux des chefs de course, que tout le monde arrive à la Carrière (ouf!!!)

Chacun a une pensée de reconnaissance à l'endroit de la direction des Charmilles qui a contribué financièrement à la réussite de cette magnifique journée, et le Club de Haute Montagne lui exprime ses vifs remerciements et forme ses vœux pour la prospérité de l'entreprise.

Pour clore, nous invitons toutes les personnes attirées par le charme de la montagne à venir compléter nos rangs et nous leur assurons qu'ils trouveront chez nous une ambiance empreinte de bonne camaraderie. M. Guisy, président, se tient à la disposition des intéressés pour leur donner tout renseignement utile.



Après le « boulot » la détente.

Devant la Grotte de la Mule.



Basket-ball

D

issimulée parmi toutes les manifestations du cinquantenaire, le tournoi de basket pouvait laisser croire que son intérêt serait assez limité. Ce ne fut heureusement pas le cas grâce à l'enthousiasme des participants, à défaut de celui des spectateurs vraiment peu nombreux pour les matches du samedi matin. Ce ne fut naturellement pas une surprise car ce sport ne jouit actuellement dans notre ville que d'un succès assez limité. C'est pourquoi nous avons été particulièrement contents de voir affluer un public important le mardi soir à la salle des Libellules, public enthousiaste et presque aussi nombreux que lors d'une finale du championnat suisse ! Il semble donc que la matinée du samedi ait été mal choisie si nous avions voulu voir affluer de nombreux supporters. Cependant le succès sportif lui-même n'en a pas souffert et l'engagement des joueurs fut pleinement satisfaisant.

La soirée du mardi 4 mai a vu s'affronter les équipes Charmilles I et Motosacoche, match qui a vu la victoire de Charmilles I par 41 à 17.

Le samedi 8 mai eurent lieu deux matches dans les nouvelles installations du stade de Champel, tout d'abord Charmilles I a dû concéder un résultat nul 22 à 22 face à Charmilles II, composée pour la circonstance par des apprentis ainsi que de quelques autres joueurs recrutés dans nos bureaux et ateliers, suivant ce match, Charmilles II, assez éprouvé après son premier résultat, s'est incliné devant Motosacoche par 27 à 31. C'est au cours de cette partie que l'excellent joueur Munoz a été blessé malencontreusement et a dû se faire transporter à la polyclinique. L'équipe d'Annemasse s'étant désistée, le tournoi se termina donc après ces trois matches.



Le classement final du tournoi s'établit donc ainsi :

1. Charmilles I
5 points 63 - 39 (41 - 17 — 22 - 22)
2. Motosacoche
4 points 48 - 68 (17 - 41 — 31 - 27)
3. Charmilles II
3 points 49 - 53 (22 - 22 — 27 - 31)

Nous tenons à remercier tout particulièrement la direction qui a magnifiquement garni la planche des prix ainsi que les joueurs et supporters de leur sportivité ce qui est réjouissant pour les organisateurs.

Le président.

Triophil

L

e comité rappelle aux membres le programme de nos réunions de fin d'année à la « Brasserie Nouvelle » aux Charmilles dès 20 h. 15.

Mercredi 6 octobre 1971.

Mercredi 3 novembre 1971.

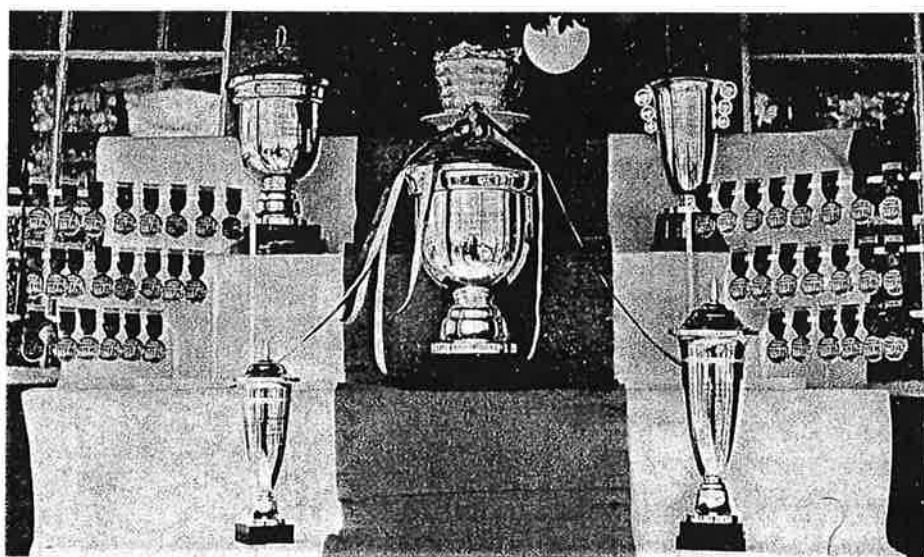
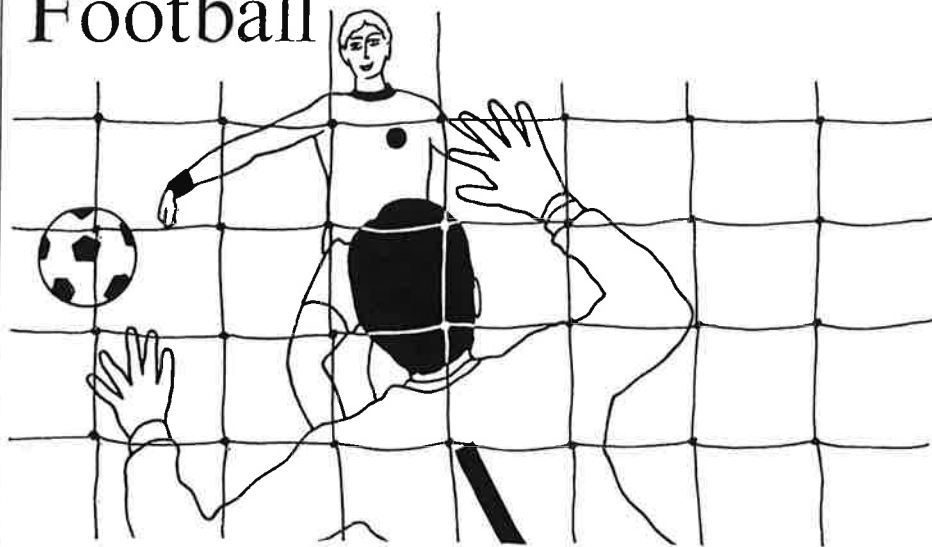
Mercredi 1^{er} décembre 1971.

Venez nombreux échanger vos timbres et acheter les dernières nouveautés.

Une collection thématique particulièrement intéressante. (Les tableaux.)



Football



L

équipe de football des Ateliers des Charmilles fut fondée en 1935, pour participer régulièrement aux championnats de la corporation des industriels en métallurgie. Grâce à l'esprit d'initiative de ses dirigeants et aux compétences sportives de ses membres, notre équipe eut le privilège de remporter jusque là, à

trois reprises, le championnat de la corporation, et deux fois la coupe.

Dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion du cinquantenaire des Ateliers des Charmilles, un tournoi fut prévu, mettant aux prises les équipes représentatives des usines de la rue de Lyon, de Châtelaine, de Motosacoche et d'Annemasse. Ce tournoi prévoyait d'abord une série de matches de qualification qui eurent lieu le mercredi 5 mai, puis les finales qui se sont disputées le samedi 8 mai, entourées d'une foule de supporters enthousiastes.

La fanfare de Plainpalais prêta son gracieux concours, ce qui apporta la note champêtre appréciée de tous. Ces finales opposèrent d'abord l'équipe de Charmilles-vétérants au FC Charmilles, dans une partie très animée dont la couleur des chevilles en fin de partie témoignait de l'ardeur de chacun des équipiers à faire triompher son équipe. Le FC Charmilles sortit victorieux de l'empoignade.



Enfin, ce fut la grande finale attendue de tous avec impatience. Les hymnes nationaux français et suisse, joués par la fanfare de Plainpalais, précédèrent le coup d'envoi donné par M. De Marignac. Les équipes d'Annemasse et de Motosacoche se mirent en rang pour la bataille, qui fut terrible, à tel point que deux joueurs de Motosacoche furent légèrement blessés. Nos camarades français, par un jeu collectif efficace, distancèrent leur adversaire sur le fil et s'adjugèrent l'enjeu.

De magnifiques coupes furent remises par le maire de Genève ainsi qu'une médaille à chaque joueur.

Nous nous sommes réjouis de la présence des représentants de la direction à ces joutes et formons le vœu que de semblables tournois puissent être organisés d'une manière plus fréquente dans l'intérêt du bon esprit de corps du Groupe Charmilles.

Rallye

Motosacoche S.A.

Le rallye annuel de Motosacoche-Sports a eu lieu le dimanche 5 juin 1971 par un temps magnifique.

Partis du parking de MSA, tôt le matin, les nombreux participants s'élancèrent à la recherche des divers postes de contrôle disséminés par les organisateurs.

Après maintes péripéties à travers le canton, les concurrents aboutirent à la salle communale de Veyrier, but final de la compétition.

A leur arrivée, les concurrents exercèrent leur adresse au tir à la carabine sur des ballons.

Les participants et leur famille ainsi que de nombreux supporters et amis se retrouvèrent réunis autour d'un excellent menu servi de mains de maître par notre cuisinier habituel.

Dans l'après-midi un concours de pétanque des plus disputés, termina cette belle journée.

A 17 h. 30, M. Emile Schalcher, président de Motosacoche-Sports, après avoir remercié les organisateurs du rallye, et tout spécialement M. Roger Geser, M. Maurice Isaac, M. et M^{me} Livet ainsi que notre cuisinier M. Gaspard, eût également des

paroles aimables à l'adresse de notre Directeur de MSA, M. Hermann Ritschard, pour les encouragements qu'il apporte au développement de la Société. Il passa ensuite à la proclamation des résultats et à la distribution des prix.

Les vainqueurs du rallye furent M. et M^{me} Affolter, particulièrement acclamés par l'assistance, reçurent le superbe challenge mis en compétition par M. Fred Luscher.

Voici le classement des concurrents :

1. M. Affolter	230,5	
2. M. Clavien	222	
3. M. Kellenberger	216,5	
4. M. Chiarello	210	
5. M. Olivier	208	
6. M. Hochstrasser	194	
7. M. Feser	188,5	
8. M. Vetter	187,5	
9. M. Crausaz	185	
10. M. Moret	183	
11. M. Sculier	177	tir 42
12. M. Stahl	177	tir 36
13. M. Schiller	175	
14. M. Courtois	164,5	
15. M. Bonacchi	163	
16. M. Dunand	155,5	
17. M. Mandra	150,5	

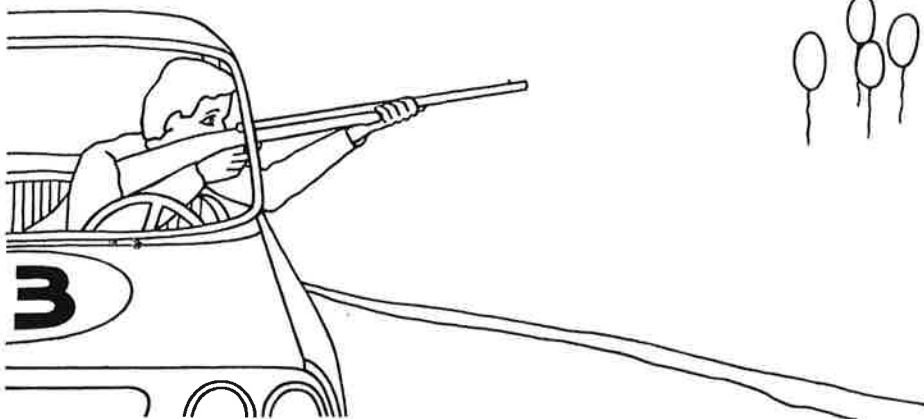
Le tournoi de pétanque donna le classement suivant :

Triplette :

1. M. Affolter (particulièrement brillant puisqu'il cumule rallye et pétanque)
 2. M. Chiarello
 3. M. Crausaz
- etc.

Parfaite réussite de l'organisation de ces épreuves sportives par les membres dévoués du comité et de leurs adjoints ; un grand merci à notre inamovible tenancier de buvette, M. Henri Livet et Madame, et... à l'année prochaine.

L. Z.



Rappel

Un certain nombre de lots de la loterie tirée le soir du 7 mai 1971, au Palais des expositions, n'a pas été retiré jusqu'à ce jour.

Nous fixons un dernier délai au 30 septembre 1971.

Prière de s'adresser au Service Après-Vente de la Division B, 109, rue de Lyon. (M. Bertschi).

Les immeubles de la Caisse de retraite, en construction au chemin de Poussy à Vernier (classes HLM et HCM) se termineront pratiquement selon les plans établis, c'est-à-dire pour le 1^{er} janvier 1972. Les inscriptions pour la location seront prises dès le 20 septembre 1971 et exclusivement auprès de la Régie NAEF, 18 rue de la Corraterie (aussi pour ceux qui se sont déjà annoncés!).

Il est donc inutile de se présenter au Service du personnel qui ne pourrait que renvoyer les intéressés à ladite régie.

Nous invitons et encourageons les collaborateurs qui habitent déjà dans un appartement de la Caisse de retraite, mais qui par suite de leur revenu doivent payer une surtaxe HLM à l'Etat, de prévoir un déménagement dans un des appartements modernes du chemin de Poussy, afin de libérer leur appartement pour des personnes à revenu plus modéré.

Nous rappelons d'autre part que le groupe « Poussy » comprend 150 appartements, dont 30 seront réservés au Bureau cantonal du logement. Il en restera donc 120, confortables et modernes, pour nos collaborateurs et leur famille.

La réévaluation du franc suisse

Faits et conséquences pour le Groupe Charmilles.

Avant-propos:

Inflation et crise monétaire.

M

on propos n'est pas ici de m'attarder sur les causes de l'inflation qui ronge l'économie mondiale depuis quelques années. Ni d'analyser la nature de la vague inflationniste qui balaie la Suisse; d'origine externe au début, elle s'est par la suite alimentée de stimulants internes. Ni encore de m'arrêter sur les origines autres de la crise monétaire que nous vivons. Mais d'examiner une de ses répercussions qui nous touche tous, la réévaluation du franc suisse. Il me suffisait de brièvement situer dans ses très grandes lignes le problème qui nous concerne.

Les faits

Le 9 mai 1971 le Conseil fédéral décidait de réévaluer le franc suisse de 7% avec effet depuis le 10 mai 1971. Pour le moment, le taux effectif de la réévaluation se situe en pratique autour de 5%. Parallèlement, l'Autriche réévaluait le Shilling de 5,05%, l'Allemagne et les Pays-Bas venaient d'introduire pour le Mark et le Florin un « cours flottant ». Sous la pression des événements, la Suisse ne pouvait faire cavalier seul, des mesures de défense s'imposaient inéluctablement. Elle ne pouvait choisir qu'entre trois issues: le régime des changes flexibles (cours flottants), le contrôle des changes, la réévaluation. L'opportunité du choix n'apparaîtra que plus tard.

Le Conseil fédéral a motivé sa décision comme étant en premier lieu une mesure de politique monétaire destinée à s'opposer à un afflux massif de capitaux étrangers et rapatriés hautement indésirable dans la période de surchauffe aiguë que traverse la Suisse en ce moment.

En recourant à la réévaluation le Conseil fédéral entendait du même coup prendre une mesure de politique conjoncturelle destinée à contrecarrer les tendances infla-

tionnistes à l'intérieur du pays. Dans le cadre de la lutte contre la dévalorisation de la monnaie (pour le maintien du pouvoir d'achat du franc suisse) d'autres mesures ont été ou seront édictées. La première est un arrêté fédéral urgent sur la construction visant à stabiliser le marché de la construction. Les dispositions complémentaires à venir viseront à étendre les moyens d'action de la Banque nationale pour intervenir sur le marché des devises. En outre le budget fédéral 1972 devra être contenu dans des limites étroites qui s'appliqueront en particulier à l'augmentation de l'effectif et aux dépenses d'acquisitions de matériel et de construction.

Conséquences

En général

La réévaluation signifie pour l'acheteur étranger un renchérissement des produits et services suisses, sauf si des concessions de prix sont accordées pour compenser cette augmentation. Il est donc évident que cette mesure entraîne pour les exportations suisses de nouvelles difficultés et une diminution du rendement. Elle signifie aussi une diminution de la valeur des avoirs suisses en monnaies étrangères. Théoriquement la réévaluation du franc suisse doit avoir pour conséquence une baisse des prix des produits importés.

Pour Charmilles

Pour l'ensemble du Groupe Charmilles (y compris ses filiales à l'étranger) la conséquence première de la réévaluation a été une perte de l'ordre de Fr. 1.250.000.—. Cette perte provient pour les sociétés suisses du Groupe des créances (factures - redevances) libellées dans des monnaies dont la parité n'a pas été modifiée (dollars, livres, francs français, liras, etc.); elles recevront donc moins de francs suisses qu'elles n'en auraient reçus s'il n'y avait

pas eu de réévaluation. L'influence des engagements envers les fournisseurs non suisses, libellés en devises étrangères, n'a que très partiellement compensé cette perte. En outre la valeur des participations étrangères de Charmilles s'est trouvée ipso facto diminuée de 5%. Pour les sociétés à l'étranger cette perte provient du fait que leurs dettes (factures) sont libellées en francs suisses, qu'elles paieront donc ces francs plus chers.

Deuxième conséquence, certaines commandes passées en francs suisses, bien qu'inattaquables sur le plan juridique, ont été remises en discussion. Celles-ci ont entraîné des concessions sur les prix. Certains ordres ont été quant à eux annulés.

Troisième conséquence, la plus importante, concerne le renchérissement des produits fabriqués en Suisse pour l'acheteur étranger. Leur compétitivité sur les marchés d'exportation s'en trouve déjà fortement influencée dans un sens négatif. Si certains des produits du Groupe Charmilles peuvent supporter ce handicap, d'autres par contre, plus nombreux, ne peuvent que difficilement le faire. Dans ce dernier cas il est indispensable de s'aligner sur les prix du marché, c'est-à-dire de se rapprocher autant que possible des prix d'avant la réévaluation. Ceci a pour conséquence, suivant la gravité de chaque cas particulier, soit de réduire la marge bénéficiaire, soit de réduire le volume des affaires.

Quatrième conséquence, la diminution du montant des redevances qui proviennent de licenciés étrangers. En effet ces redevances sont dans la majorité des cas libellées dans la monnaie du pays du preneur de licence, ce qui signifie que les montants en francs suisses reçus des licenciés sont inférieurs à ceux d'avant la réévaluation.

H. d. M.

Convention de paix et formation professionnelle complémentaire

D

ans l'éditorial du Trio de septembre 1970, nous avons annoncé que dans le cadre de la Convention de paix avait été créée une *Communauté de travail pour la formation professionnelle complémentaire dans la métallurgie. CFC*.

Nous rappelons que la CFC a été fondée il y a deux ans, afin de promouvoir et développer la formation complémentaire continue. Il ne s'agit pas de l'enseignement pour les jeunes avant leur début dans la vie professionnelle, mais d'une formation bien destinée aux travailleurs déjà employés dans les entreprises.

La CFC est dirigée par l'industrie et les syndicats, dont les représentants sont en nombre égal au comité.

But de la CFC

La CFC a pour but le développement de la formation complémentaire professionnelle dans l'industrie des machines et des métaux.

Aujourd'hui, celui qui s'adapte à la rapide évolution technique, assimile de nouvelles connaissances et découvre des liens techniques qui vont au-delà de son activité professionnelle propre, peut ainsi s'imposer plus facilement dans sa profession.

Employeurs et syndicats ont estimé de leur devoir de tirer les conséquences de ce développement et de construire ensemble une juste voie pour répondre aux exigences et aux intérêts de chacun et de l'économie en général.

Où en sont les réalisations actuelles ?

En automne dernier, ont été organisés en

Suisse alémanique des cours d'électronique industrielle, et il n'a pas été reçu moins de 500 demandes d'inscription. Une sélection des candidats a été effectuée par les partenaires sociaux, et 300 participants ont pu bénéficier des cours donnés par 25 enseignants à Berne, Olten, Winterthur et Zoug.

Une commission des programmes avec des spécialistes ont mis sur pied ces cours et ont sélectionné le matériel moderne permettant aux participants, non seulement d'être en contact avec les théories, mais aussi avec la pratique et l'utilisation des instruments actuellement utilisés dans nos industries.

En outre, ces cours sont donnés par des enseignants spécialisés et formés aux méthodes didactiques modernes.

Il est prévu, en dehors de ces cours d'électronique industrielle, dans les années à venir, des enseignements dans les domaines suivants :

Technique digitale — Contrôle automatique — Sciences hydraulique et pneumatique — Technique d'essai et de mesure. A cela viendront s'ajouter des cours élémentaires d'algèbre et de trigonométrie, comprenant notamment l'emploi de la règle à calcul.

Situation en Suisse romande

A Genève, débutera cet automne, un cours d'*Electronique industrielle I*. Puis sera donné en automne 1972 le cours complémentaire d'*Electronique industrielle II*.

Dans la production industrielle, l'électronique prend de plus en plus d'importance. Non seulement les personnes qui sont

professionnellement et directement occupées à la fabrication d'appareils électroniques, mais de plus en plus les autres travailleurs sont, à leur place de travail, confrontés avec l'électronique et doivent, par conséquent, connaître ses bases (par exemple : le personnel du montage et du service d'entretien).

Le cours CFC sur l'électronique industrielle s'adresse à cette dernière et grande catégorie. Les participants au cours sont formés de telle sorte qu'ils puissent :

- faire preuve de la compréhension nécessaire pour le contact avec l'électronique moderne,
- se servir d'appareils de mesure électriques et électroniques, et les employer à bon escient pour des buts de contrôle,
- localiser et remédier à des erreurs ou défauts de circuits électroniques simples.

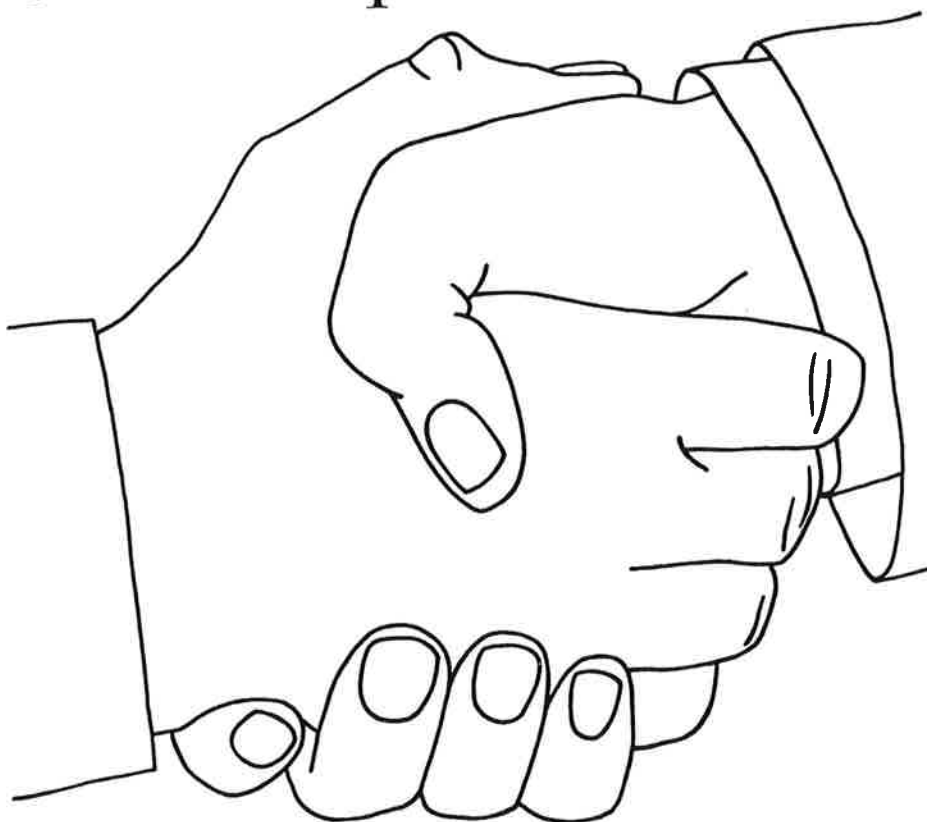
Le cours d'électronique industrielle I durera un semestre, et sera divisé en deux parties : l'une théorique et l'autre pratique. Pendant ce semestre, il sera dispensé 80 heures d'enseignement, à raison de 2 fois 2 heures par semaine.

Il débutera courant octobre, pour se terminer en avril 1972. Les séances auront lieu le soir.

Dans le courant du mois de septembre 1971 vous serez avisé des horaires précis, des conditions d'inscription, du lieu de ce cours, et le Service du personnel se tiendra à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet.

La direction.

Communiqué de la direction



Collaboration:

CHARMILLES - ESCHER WYSS

Les Ateliers des Charmilles S.A., Genève, et la Société anonyme Escher Wyss, Zurich, société faisant partie du Groupe Sulzer, viennent de signer un accord de collaboration dans le domaine des équipements hydrauliques. Les deux parties entendent ainsi renforcer leur position et développer leurs affaires sur les marchés d'exportation.

Si l'importance des marchés national suisse et de la plupart des pays européens n'a cessé de décroître (à l'exception du domaine du pompage) du fait de la raréfaction des sites exploitables, celle des marchés des pays d'outre-mer n'a en revanche cessé de croître ; elle est prépondérante aujourd'hui. Les affaires d'exportation nécessitent dans la majorité des cas des financements à long terme. Un autre aspect caractérisant l'évolution de ces marchés réside dans la dimension des centrales et des machines, qui n'a cessé d'augmenter. De ce fait les constructeurs pris isolément subissent des variations d'activité de fortes amplitudes qui

leur sont nuisibles. Si les firmes conjuguent leurs forces, elles sont mieux à même d'assurer leur position sur le marché mondial.

Le Groupe Escher Wyss hydraulique est constitué par les sociétés : Escher Wyss Zurich et Bell Kriens en Suisse, Escher Wyss Ravensburg en Allemagne fédérale, De Pretto - Escher Wyss Schio en Italie, et le licencié en Autriche, Maschinenfabrik Andritz, Graz.

Charmilles, division des Equipements hydrauliques, est un constructeur indépendant de matériel pour centrales hydrauliques.

La collaboration prendra la forme suivante :

Charmilles, division des Equipements hydrauliques, se joint au Groupe Escher Wyss hydraulique comme nouveau membre. Le domaine d'application de l'accord s'étend à tous les pays autres que ceux où l'une des parties dispose de moyens de fabrication propres ; de ce fait la Suisse et les pays européens environnants en sont exclus. L'objet de l'accord est de traiter en commun sur le triple plan commercial, technique et de la fabrication les affaires d'exportation.

L'indépendance financière et juridique d'Escher Wyss et de Charmilles demeure pleine et entière.

1921

1971

Jubilé des « Ateliers des Charmilles »

(Vu par demi-jubilaire)

Ayant repris le domicile
Où en son temps l'on fabriquait
De fameuses automobiles
Les « Pic-Pic » de Picard-Pictet,
Sous un nom qui maintenant brille
Jusqu'aux extrémités du monde,
Celui d'« Ateliers des Charmilles »,
Une société se fonde.
Qui par la suite s'agrandit,
Avec « Cuénod », « Motosacoche ».
Et pour augmenter le débit,
« Annemasse » du pays proche.
Et c'est depuis cinquante années
Que dans ces diverses usines
En grand nombre sont fabriquées
De très différentes machines ;
Depuis le brûleur à mazout,
Dont il paraît que l'avantage
Est de ne pas brûler beaucoup
Quand on en fait bien le réglage.
Par le moteur à explosions
A deux ou bien à quatre temps
Qui après la compétition
A préféré le stationnement.
En poursuivant par les machines
Où par électro-érosion,
Dans une solution saline,
Tout s'usine avec précision
Pour en arriver aux turbines
Titans de nos fabrications,
Au royaume de Proserpine
Qui auraient bien fait sensation.
On a aussi pour satisfaire
Quelque désir de s'affirmer
Pour l'énergie nucléaire
Exécuté quelques objets.
Tandis que pour le Grand Théâtre
C'est par pure philanthropie
Vous assurerait un psychiatre
Qu'on eût quelques galanteries.
C'est toutes ces fabrications,
Chacune à son heure adoptée
Qui ont permis la position
Où notre firme est arrivée.
Cela fut mené de la sorte
Qu'en résumé tout va si bien
Que notre nom fièrement se porte
Autant par ici que très loin.
Si bien, qu'à ce cinquantenaire
Chacun a touché sans bagarre
Du balayeur à l'actionnaire
Des bénéfices sa juste part.
Et comme on dit dans la chanson :

MERCI PATRON !

V. Colin.

Mariages

Benelli Gianni, contrôleur, Div. A, avec *M^{me} Josiane Jeannerat* ;

Cautillo Rocco, aide-fraiseur, Motosacoche, avec *M^{lle} Emilie Dumont d'Ayot* ;

Dubuisson Bernard, ingénieur-technicien, Div. B, avec *M^{lle} Yolande Dubosjal* ;

Karrer Paul, contremaître modelage, Div. A, avec *M^{lle} Irène Donzalaz*.

Kurz Albert, agent technique, S.G., avec *M^{me} Ibolyka Gimes*, ingénieur S.G. ;

Lequa Raymond, contrôleur, ateliers B, avec *M^{lle} Jacqueline Lepreux* ;

Lütolf Peter, mandataire au Service export., Motosacoche, avec *M^{lle} Ruth Schaller*, secrétaire, Motosacoche ;

Pestrin Mario, tourneur, ateliers A, avec *M^{lle} Agata Divenanzio* ;

Veronica Francesco, aide-fraiseur, Motosacoche, avec *M^{lle} Orsola d'Amelio* ;

Nos très vives félicitations et nos vœux les meilleurs à tous ces jeunes couples.

Naissances

Aimonetti Bernard, tourneur, ateliers B — un fils *Fabien* ;

Alvarez Antonio, emballer, Motosacoche — un fils *José* ;

Barresi Antonio, meuleur, Div. A — une fille *Concettina* ;

Bertschi Alberto, ingénieur-technicien, Div. B — un fils *Michael* ;

Besse Freddy, monteur-dépanneur, Div. C — un fils *Laurent* ;

Bœuf Lucien, dessinateur, Motosacoche — une fille *Sophie* ;

Brossard Jean-Pierre, monteur-câbleur, Div. B — une fille *Nathalie* ;

Camp Jean-Pierre, aide-fondeur, Motosacoche — un fils *Patrick* ;

Cavallaro Francesco, conducteur, Motosacoche — une fille *Giuseppina* ;

Dessuet André, ajusteur-monteur, Div. A — une fille *Magali* ;

Finocchiaro Giuseppe, soudeur, Motosacoche — un fils *Marcello* ;

Franconi Angelo, tourneur, Div. B — une fille *Sabrina* ;

Hablitz Claude, opérateur, Motosacoche — une fille *Christine* ;

Milla Francisco, peintre, Div. B — une fille *Maria-Selva* ;

Moratto Giorgio, ingénieur-technicien, Div. B — une fille *Magali-Violène* ;

Morf William, analyste-programmeur, Div. B — une fille *Nathalie* ;

Pache Giovanni, soudeur, Div. A — un fils *Marco* ;

Scirocco Elio, peintre, Div. B — une fille *Franca-Giovanna* ;

Steimer Jean-Paul, ingénieur-technicien, Div. B — un fils *Nicolas* ;

Vuliet Marcel, comptable, rue de Lyon — un fils *Gilles*.

Nous présentons aux heureux parents nos vives félicitations.

Décès

Regenass Albert, retraité Charmilles 4.5.1971

Bertholet Théophile, retraité Charmilles 15.5.1971

Blanchard Maurice, retraité Charmilles 17.5.1971

Oldani Alfredo, fraiseur, Division B 24.5.1971

Mattioli Claudio, fils de Filippo, serrurier 25.7.1971

Nous présentons à nos collaborateurs et aux familles éprouvés nos sentiments de vive sympathie.

Le rendez-vous du personnel

Jubilaires

10 ANS DE SERVICE

Nos collaboratrices et collaborateurs suivants ont fêté leur Jubilé :

Alonso Basilio, Division C.

M^{me} Bayard Jacqueline, Administration.

M^{me} Chapuis Aimée, Division C.

Garcia-Rey Esteban, Division SG.

Leclair Jacki, Division C.

Marchand André, Division B.

Moya Braulio, Division C.

Oberlin Jean, Division B.

Refardt Henri, Division A.

Riobo José, Division A.

Turino Giovanni, Division A.

Velasco Angel, Division C.

25 ANS DE SERVICE



Boller Charles, chef de service, Division A.



Gilliéron Roger, magasinier, Division B.

40 ANS DE SERVICE



Regad Roger, ingénieur, Division C.



Schoenenberger M^{lle} Eleonore, secrétaire, Division A.

Nous présentons à tous ces collaborateurs nos remerciements et nos félicitations.

Retraites

Les collaborateurs suivants ont pris la retraite pendant l'été 1971 :



Binggeli René,
ingénieur-technicien,
Division B.
44 ans de service.



Fülleman Emile,
contrôleur,
Division B.
42 ans de service.



Jeanrichard Willy,
tourneur,
Division B.
41 ans de service.



Ernst Rodolphe,
mécanicien de
précision,
Division B.
37 ans de service.



Jaquat Henri,
monteur,
Division A.
35 ans de service.



Fink Ernest,
distributeur
d'outillages,
Division A.
28 ans de service.



Rellstab Georges,
contremaître,
Motosacoche.
15 ans de service.



Baldacci Nello,
dessinateur,
Motosacoche.
10 ans de service.

Pitton Gustave,
contrôleur,
Division B.
7 ans de service.



Isotta Ancille, employée, Division C.
4 ans de service.

Nos remerciements à tous ces collaborateurs ; nous leur souhaitons aussi santé, longue vie et heureuse retraite !

Avec nos félicitations

Le Conseil d'administration a procédé aux nominations suivantes :

FONDÉS DE POUVOIR

Hausmann Gilbert,
chef du service
construction turbines.



Kroundycheff Yvan,
chef des ventes,
Division B.



Meynard Francis,
chef des services
extérieurs,
Division A.



Semon Georges,
ingénieur de vente,
Division B.



Tschumy Adrien,
chef du service
« Réglage »,
Division A.



MANDATAIRE COMMERCIAL

Petermann Jean,
chef du bureau
« Essais de laboratoire »
Division A.

D'autre part, la Direction a procédé aux nominations suivantes :

Lang Willy,
chef du Département
commercial,
Division B.
Fondé de pouvoir.



Bel François,
chef d'équipe,
montage électrique,
Division B.



Furrer Albert,
chef d'équipe,
Expédition A.



Laperrousaz Maurice,
chef d'équipe,
montage électronique,
Division B.



Nos très vives félicitations à tous !